

Beneš, Pavel

Sur la place de l'épithète

Études romanes de Brno. 1969, vol. 4, iss. 1, pp. 159-193

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113141>

Access Date: 30. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

SUR LA PLACE DE L'ÉPITHÈTE

PAVEL BENEŠ

Dans ce qui suit, je voudrais aborder de nouveau la question qui attire mon attention depuis plus d'un quart de siècle: la place de l'épithète dans les langues romanes que j'avais étudiée surtout en roumain. Après avoir dépouillé quantité d'ouvrages littéraires et après avoir analysé les salutations roumaines *bună ziua* »bon jour« (épithète antéposée) et *noapte bună* »bonne nuit« (épithète postposée, voir aussi l'emploi de l'article défini dans le premier cas et son non-emploi dans le second), j'ai proposé la règle suivante dans mon article (SPFFBU A 8, 1960, p. 104):

»Considérons les exemples de conversation que nous venons de citer. Lorsqu'on analyse la situation, on peut constater que l'antéposition a lieu au moment de la rencontre, tandis que la postposition a lieu au cours des adieux, ce qui est également indiqué par le sens des mots *găsit, întâlniș, sosit et venit* dans le premier cas, et *cale, drum, noroc et rămas* dans le second. Chez Creangă on trouve des exceptions, mais celles-ci peuvent être expliquées, p.ex. 143,13 *Bun rămas* est ironique et adressé aux personnes qui ont un accident pendant leur voyage et doivent passer la nuit dans un bois; 256,1 *Bună calea* est adressé à un vétéran grisonnant et 348,10 *dîndu-le ziua bună* est formé analogiquement d'après *luîndu-și ziua bună* et a le même sens. Le français, quant à la position de l'épithète, ne distingue pas entre les salutations *bon jour* et *bonne nuit*, cependant le contenu de l'épithète est différent. Lorsqu'on dit *bonjour*, il s'agit d'une expression courante, presque banale, où on ne pense pas, pour ainsi dire, au sens, tandis qu'à la salutation *bonne nuit* s'ajoute le désir qu'on dorme bien ce qu'on exprime parfois par *Dormez bien*. Une différence semblable peut être constatée entre *bun sosit* et *drum bun*. D'après la terminologie de Marouzeau *bună ziua* est énonciatif, tandis que *noapte bună* est prédicatif. Si l'on veut se servir de la terminologie de la physique on pourrait dire que *bun întâlnișul* est statique, mais *cale bună* est dynamique. Dans l'antéposition l'union de l'épithète et du substantif est très étroite, ils se fondent en une idée de façon que l'adjectif seul peut suffire (cf. *dobry* en tchèque au lieu de *dobry den*), tandis que dans la postposition l'adjectif pourrait être exprimé par une proposition exprimant le désir (que la nuit soit bonne). Au moment des adieux on ne sait pas ce qui peut advenir, mais le sujet parlant veut que son désir soit accompli.

En nous appuyant sur ces considérations nous voudrions proposer la règle suivante pour la position de l'épithète: On antépose l'épithète dans le cas où la combinaison de l'épithète avec le substantif est connue du sujet parlant, mais on la postpose si le sujet parlant veut distinguer le substantif et l'épithète.«

On se rend aisément compte que la règle proposée ne concerne que la parole saussurienne et non le système de la langue. Il en est de même dans des travaux précédents. Je me suis occupé aussi de l'historique du problème et j'avais analysé beaucoup d'articles, études, grammaires et manuels écrits dans les derniers 150 ans. Or, il paraît utile, pour pouvoir continuer l'analyse de la place de l'épithète, de les faire connaître aux romanisants. Il va sans dire qu'il ne s'agit là que d'ouvrages choisis. Mais, en fin des choses, on peut constater qu'il n'y avait pas de grandes différences dans l'enseignement des grammairiens du siècle passé et dans celui de la première moitié du siècle courant. Et, qui pis est, on a appliqué les règles partielles tirées du français aussi aux autres langues romanes.

Avant d'aborder l'historique du problème, rappelons l'une des récentes grammaires modernes, celle de R. L. Wagner—J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris 1962, traitant de la place de l'épithète aux pages 151—156. Leur point de vue est simple: la place de l'adjectif épithète n'est pas déterminée par des règles. Ils admettent deux principes généraux, à savoir la possibilité théorique de la placer avant ou après le substantif et la tendance à la placer après le substantif. Ensuite ils invoquent les motifs suivants: style, sens, appellations anciennes, locutions toutes faites, autonomie, accent d'insistance, valeur métaphorique, convenance, euphonie, couleur, monosyllabisme, polysyllabisme, information de caractère objectif, prose, poésie, rythme et mélodie. On va voir comment se répètent, dans divers exposés, les motifs mentionnés.

Malgré cela, il nous semble qu'il soit possible d'ajouter certaines idées nouvelles en partant du point de vue syntagmatique, de pénétrer dans le système de la position de l'épithète et d'essayer de trouver le fameux fil d'Ariane. Mais, tout d'abord suivons l'historique de la question.

*

C'est chez Ferdinand Brunot que l'on rencontre certaines remarques concernant la place de l'épithète dans les ouvrages parus au XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles (*Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris 1905—1932).

Au XVI^e siècle (II 482) la place de l'adjectif n'est plus indifférente, et c'est en vain que les grammairiens cherchent une règle quelconque. Ils ne savent que déterminer la place de courts adjectifs, qui sont antéposés, et celle des participes, qui sont postposés.

Quant au XVII^e siècle, Brunot cite plusieurs grammairiens. Parmi eux, Maupas ne permet pas que l'adjectif se trouve loin de son substantif. Les adjectifs désignant la couleur, les qualités élémentaires, ensuite les participes, les adjectifs exprimant la nationalité, les villes et d'autres, dont il faut apprendre l'usage, n'aiment pas à être placés devant le substantif. Les adjectifs traduisant la louange ou la honte sont postposés. Oudin

répète à peu près la même chose. Deimier connaît la règle pour les monosyllabes: ils sont devant le substantif. Malherbe, lui-même, ne mentionne pas à peu près la place de l'adjectif. Mais Pelisson nous transmet son opinion: si l'adjectif avait, au masculin, la terminaison -é, il ne pouvait jamais être antéposé.

Vaugelas, à l'avis de Brunot, est très prudent au sujet de la place de l'adjectif. Il répète les opinions d'autres grammairiens et recommande de s'en tenir à l'oreille. Cependant on trouve chez Vaugelas un jugement important. En citant Coeffetau comme représentant de ceux qui préférèrent l'antéposition de l'adjectif, il fait remarquer que les auteurs modernes (Vaugelas vécut de 1595 à 1650) ont tendance à postposer les adjectifs parce que c'est plus naturel et plus ordinaire, tandis qu'autrement il s'agit d'une affectation. A ces deux éléments contradictoires (l'habitude et l'affectivité) Vaugelas veut ajouter encore un autre, selon lui le meilleur: le jugement et l'oreille. Il est impossible, dit Brunot, de trouver une règle quelconque (sauf les règles citées concernant la couleur, etc.), car, purement et simplement, il n'y en a pas. Ce qu'il prouve par les mots de Balzac (cité selon Brunot, Lett. 1647, 160): »Vous estes un trompeur insigne ou un insigne trompeur. Je dis l'un et l'autre pour contenter deux grammairiens de mes amis, qui ne sont pas d'accord sur la preaseance de l'Adjectif«. Tout ce que Brunot peut dire, c'est que l'adjectif, à cette époque, est plus souvent antéposé qu'il ne l'est aujourd'hui.

Dans la quatrième partie (p. 1089), Brunot ne parle pas beaucoup de l'adjectif. Il est superflu de répéter les observations des prédécesseurs. L'Académie s'abstient de prononcer son jugement. Cependant, dit-il, il faut noter ici un nom, celui de Templey, qui croit que les adjectifs, au sens propre, sont postposés, et, au figuré, antéposés. »Règle fragile et vite démentie«, ajoute laconiquement Brunot, mais on verra que la règle apparaîtra chez des grammairiens postérieurs. Voilà, selon Brunot, les règles sur la place de l'épithète aux époques précédentes. Il y en a peu, elles sont traditionnelles et apparaissent dans les premières grammaires que nous allons examiner.

*

Nous commençons notre exposé par le livre de M. de Wailly (*Principes généraux et particuliers de la langue française*, Paris 1807¹¹) qui distingue six groupes d'adjectifs postposés:

1° Dans le premier, il range les adjectifs tirés des verbes: »Ainsi au lieu de dire: *Cette fâcheuse et inattendue nouvelle*, dites: *Cette nouvelle fâcheuse et inattendue*.« Mais quelques-uns peuvent être placés devant le substantif: *La campagne offre mille riantes images*.

2° Dans le deuxième, il y a des adjectifs exprimant la couleur (*un tapis rouge*), la figure (*une table ronde*), la saveur (*une herbe amère*), la matière (*un corps aérien*), une qualité de l'ouïe ou du tact (*voix harmonieuse, bois dur*), une sorte d'opération (*homme actif*) et enfin la nation (*musique italienne*). L'adjectif *noir*, en poésie ou au figuré, peut se placer devant le substantif. On antépose aussi les adjectifs *blanc, rouge, vert*: *un blanc-bec, un rouge-gorge, un vert galant*.

3° Les adjectifs terminés en *-ique* sont »presque toujours« après le substantif: *écrit authentique*.

4° On place après le substantif les adjectifs exprimant une qualité relative à la nature ou à l'espèce de l'objet: *charité chrétienne, ordre grammatical*.

5° De même les adjectifs qui peuvent s'employer seuls: *l'aveugle, le riche*: »Ainsi n'imites pas l'auteur qui dit: *Sénèque étoit le plus riche homme de l'empire*. Dites: *l'homme le plus riche*«.

6° La place des adjectifs exprimant de bonnes ou de mauvaises qualités (*aimable, cruel*) est assez différente.

Comme il n'y a pas de règle absolument certaine pour les deux derniers groupes, il nous conseille de consulter l'oreille et l'harmonie qui demandent que les adjectifs monosyllabiques soient antéposés: *un beau cabinet, un saint personnage*. S'il s'agit de plusieurs adjectifs, ils sont »presque toujours« après le substantif, mais on dit fort bien: *ce courageux jeune homme*, parce que *jeune homme* ne forme qu'un mot. Il rappelle encore dans une remarque que quelques adjectifs, au sens propre, sont postposés, au figuré, antéposés, par exemple *un repas cher* — *son cher aml*. Ensuite, il donne quelques exemples de la différence de sens qu'entraîne le déplacement de l'adjectif, par exemple *Vous n'avez pas l'air mauvais, c'est mauvais air que vous avez*. Pour l'adjectif *pauvre*, il dit: »Le ton qu'on emploie détermine le sens du mot *pauvre*«.

M. de Wailly ne propose aucune théorie. A son avis, l'adjectif se place en général après le substantif. C'est de ce point de vue qu'il examine ses six groupes, mais il admet, dans chacun d'eux, excepté le quatrième, une antéposition en disant que »quelques-uns peuvent être placés avant le substantif«, »qu'ils sont presque toujours après le substantif« et qu'ils se placent indifféremment. Enfin il admet le rôle du vers, de l'harmonie, du sens figuré et aussi du ton.

Johann Valentin Meidinger (*Praktische franzoestsche Grammatik*, Frankfurt 1808²⁵) montre que l'adjectif se trouve, dans la majorité des cas, après le substantif. Il distingue neuf groupes où l'adjectif se place après le substantif: 1° l'adjectif exprimant une couleur, 2° un défaut corporel (*une fille sourde*), 3° la nationalité, 4° une forme, une qualité circonstancielle, une mesure (mais *ample, grand, gros, petit* sont antéposés), 5° la dignité (*un officier impérial*), 6° les substantifs et les participes excepté ceux du verbe *dire* (*un homme hypocrite, mais la dite heure*), 7° les adjectifs terminés au masculin en *-c, -é, -f, -i, -x, -que* (*l'ordre public . . . l'amour réciproque*), 8° terminés en *-able, -ain, -che* (*un homme incomparable, le mois prochain, la main gauche*) et 9° l'expression prépositionnelle (*la comédie d'hier*).

On place, dit-il, devant le substantif les numéraux et vingt adjectifs: *ample, beau, bon, cher, chétif, divers, feu, gentil, grand, gros, jeune, joli, mauvais, méchant, pauvre, petit, sot, vieux, vilain et vrai*. Lorsqu'il y a plusieurs adjectifs, ils suivent le substantif. Quelques adjectifs peuvent se placer devant ou après le substantif; ce sont: *charmant, célèbre, habile, honorable, immense, magnifique, puissant, riche et savant*. Il y a aussi des adjectifs qui peuvent avoir, selon la place, des sens différents: *propre, galant, gros, sage, plaisant, pauvre, honnête, seul, certain et différent*.

Quelques groupes de Wailly correspondent à ceux de Meidinger. Il nous semble que Meidinger exagère la valeur des terminaisons. Sa classification rappelle les règles sur le genre des substantifs en latin et on a l'impression que l'auteur ait fait des sondages d'un texte et qu'il ait défini la place de l'adjectif d'après la désinence. Mais lorsqu'on examine sa règle de plus près, on constate que même les adjectifs qui, selon lui, doivent être postposés, s'ils ont au masculin la terminaison *-f*, peuvent se placer devant le substantif, par exemple *chétif*. Les adjectifs en *-che* du groupe 8 doivent être placés après le substantif, mais il admet que *riche* peut être antéposé ou postposé.

A. Vinet (*Chrestomathie française* I, Bâle 1838³ et II, Lausanne 1860⁸), remarque (I 59) dans la phrase »C'était un grand homme sec, olivâtre, aux yeux enfoncés et aux sourcils noirs et joints« que *grand homme* suivi d'un autre adjectif signifie »un homme de grande taille« et que *grand* n'est pas au figuré quoiqu'il soit antéposé. Dans la seconde note (p. 117, cité d'après von der Driesch) se trouve sa définition classique: »l'esprit place l'épithète après le substantif, et l'âme la place plus volontiers devant«. C'est de ce passage que s'inspira Tobler quand il commença à analyser la position de l'épithète.

Adolf Tobler aborda, pour la première fois, cette question en publiant un compte-rendu de deux grammaires écrites par Otto Hölder et Bernard Schmitz (*Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft* VI, 1869, p. 167—171). A son avis, la position de l'épithète n'est pas si libre »qu'on en puisse faire des miracles«. Il refuse les conclusions des grammairiens cités en examinant les adjectifs *honnête* et *propre*. Il ne se contente pas de cette critique négative, mais il essaie d'établir quoiqu'il manque, selon son propre aveu, d'une base solide, c'est-à-dire de matériaux suffisants. Voici le résumé de ses réflexions sur le passage de Vinet déjà cité: Il s'agit de deux notions, de qualité et d'objet. Que l'adjectif soit antéposé ou postposé, les idées ne se présentent à l'esprit que successivement. Lorsque l'idée de la qualité entre dans l'esprit plus tôt, cette idée a plus de liberté, mais elle est moins déterminée. Elle-même en soi ne présente aucun contenu satisfaisant, ce qui entraîne immédiatement le désir de connaître l'objet. L'idée de l'objet alors doit s'assimiler à l'idée précédente de la qualité. Au contraire, lorsque l'idée de l'objet entre plus tôt dans l'esprit, cet effort n'est plus nécessaire parce que le contenu de l'idée de l'objet est satisfaisant, quelques éléments de l'idée de la qualité se reportent sur l'objet, ils s'assimilent. Une manière de penser, pleine de phantaisie et d'intuition poétique, préfère l'antéposition de l'adjectif, tandis que la pensée logique, pleine d'abstraction, de précision, place l'adjectif après le substantif. En concluant Tobler admet aussi d'autres influences, mais il élimine l'euphonie. Il répète ses théories à l'occasion d'autres comptes-rendus en 1879 (*Zeitschrift für romanische Philologie* III, p. 144—146) où il refuse d'admettre l'influence germanique sur la position de l'épithète et en 1886 dans la même revue (*ZRPh* X, p. 306—308) où il dit que ce problème ne sera pas résolu jusqu'au moment où l'on pourra définir pourquoi l'antéposition de l'adjectif répond à un certain rapport entre le substantif et l'adjectif et la postposition à l'autre.

Kalepky, un des grammairiens postérieurs, est d'accord avec Tobler,

mais Haas s'oppose très nettement à son affirmation que l'idée de la qualité puisse exister plus tôt que celle de l'objet. Toutefois, c'est un mérite d'avoir attiré l'attention sur le processus de la pensée et sur l'état d'esprit du sujet parlant, tandis que, auparavant, on ne prenait en considération que le sens du mot et sa structure. Tobler développa ce que Vinet avait indiqué à grands traits.

E. Borel est l'auteur d'une grammaire qui eut une grande influence. Elle s'appuie sur une base solide comme on le voit d'après le titre: *Grammaire Française à l'usage des Allemands, ouvrage dont les principes s'appuient sur le Dictionnaire de l'Académie française et sur les meilleurs traités de grammaire publiés jusqu'à ce jour* (Stuttgart 1874⁶). Selon lui, ce n'est que la lecture de bons écrivains qui puisse indiquer à l'étranger les nuances délicates de la langue. C'est l'usage et la pratique qui décident; ils reposent parfois sur les lois de l'harmonie. Borel affirme que l'on place devant le substantif ordinairement 1° les adjectifs *beau, bon* et une douzaine d'autres qu'il énumère, 2° les numéraux ordinaux, 3° les adjectifs au figuré, 4° les adjectifs exprimant une qualité tirée de la nature même du substantif (*les brillantes étoiles*), 5° l'antéposition de l'adjectif donne plus de mouvement et plus de force au discours (*Quel effroyable événement!*), 6° elle est aussi possible quand on reprend une idée; on y trouve alors *le, ce, mon*, etc. avant le nom. Les deux derniers groupes méritent d'être soulignés. Dans le cas où Borel invoque le mouvement et la force du discours, les théoriciens postérieurs parleront de l'émotion. Mais le plus précieux est le sixième groupe où l'antéposition de l'adjectif est justifiée par le fait que la qualité exprimée et appartenant au substantif a déjà été connue. Borel renvoie ici au contexte: quand il s'agit d'une chose connue, définie, on peut se servir de l'article défini, des pronoms *mon, ce* et d'autres.

A l'avis de Borel, on place ordinairement après le substantif: 1° les adjectifs qui se rapportent à l'un des cinq sens, 2° à la nationalité, 3° le participe passé, 4° l'adjectif quand on peut l'employer substantivement, 5° quand il est suivi d'un régime.

Après avoir examiné les deux groupes, l'antéposition et la postposition, il doit se contenter de nouveau de remarques qui prouvent qu'il est impossible d'établir une règle quelconque pour les différents exemples suivants: 1° Si le substantif est suivi d'un régime, l'adjectif se place devant. 2° Dans le style élevé il est après le verbe. 3° Quelques adjectifs qui se placent ordinairement devant peuvent être précédés d'un autre adjectif sans la conjonction *et*, surtout *grand* et *petit* qui précèdent immédiatement le substantif. 4° Mais, d'ordinaire ils sont précédés de la conjonction *et*. 5° Quand on fait précéder les adjectifs, on les lie par la conjonction *et*. 6° Mais, normalement, s'il s'agit de plusieurs adjectifs, il faut antéposer le substantif. 7° Le nombre des adjectifs féminins qui peuvent précéder le substantif est bien plus grand que celui des adjectifs masculins.

Le changement de signification suivant la position est l'objet d'un petit ouvrage de J. Prudhon cité par J. Tell (*Les grammairiens français*, Paris 1874, p. 187—188). Ce dernier s'oppose contre ceux qui cherchent la différence entre *un homme honnête* et *un honnête homme* et qui offrent des milliers d'exemples, mais qui n'établissent aucun principe fondamental.

Au contraire, Prudhon en établit un: »Le nom en français tient le premier rang, le déterminatif ou adjectif vient après; voilà l'ordre naturel des positions. Chaque fois que l'adjectif est dans le sens propre il se met après le substantif; ce n'est que dans le sens figuré qu'il se place avant, car alors toute l'importance est dans le qualificatif.« Cependant ils admettent une exception: l'euphonie peut intervenir.

Dans la grammaire de Friedrich Diez (*Grammatik der romanischen Sprachen*, Bonn 1877⁴, p. 449—456), on trouve déjà des règles même pour les autres langues romanes. On affirme que la position de l'adjectif est libre comme elle l'était en latin. Quoique la tendance à le placer après le substantif soit prépondérante, en général, c'est l'accent rhétorique et l'expression rythmique qui décident. Avant tout on souligne l'influence de l'accent: le mot qui occupe la seconde place porte le ton principal. Si l'adjectif exprime une qualité moins frappante, indiquée d'une manière plus générale et qui se rapproche de la signification du substantif de telle façon qu'il n'a pas d'importance rhétorique, il se place devant. Mais si la qualité est d'une nature plus individuelle ou distincte, l'adjectif est postposé. Dans ce cas, l'inversion peut être admise, mais le ton principal reste sur l'adjectif dont la valeur augmente. D'après Diez, l'expression rythmique de la langue préfère la seconde place quant aux adjectifs polysyllabiques et aux composés. Dans ses réflexions où il parle expressément de l'accent, il n'explique pas pourquoi l'accent occupe la seconde place et quand l'inversion est facultative. Il associe l'importance du sens de l'adjectif avec l'accent, et l'absence d'accent signifie, pour lui, que le mot est moins important. Evidemment, il est sous l'influence de sa langue maternelle où l'accent, et non la place, est le facteur le plus important.

Dans les chapitres suivants, Diez donne 8 règles avec des exemples tirés surtout de l'italien, de l'espagnol et du français: 1° Les adjectifs de petite longueur qui ont peu de force individualisante se placent devant le substantif. 2° Les adjectifs liés à un nom propre sont antéposés, mais, pour les mettre en relief, on les postpose. 3° Les qualités conçues par le sens, comme sont la forme, la couleur, le goût se placent après. Le français observe cette règle très rigoureusement, mais en italien il y a *bianca neve*, en espagnol *blanco cristal*. 4° Les circonstances extérieures et les états corporels s'expriment par un adjectif postposé, surtout en français. Les adjectifs tirés des noms propres se postposent de même, mais le style élevé connaît l'inversion: *tedesca rabia*. 5° Le participe passé se place en français après le substantif, dans les autres langues il peut être antéposé. Le participe présent tient la première place. 6° Les courts adverbes liés aux adjectifs n'exercent aucune influence. Le superlatif obtient habituellement la même place que le positif, en roumain seulement on le postpose. 7° Les adjectifs suivis d'un régime sont toujours postposés en français, leur place est libre dans les autres langues. 8° Si plusieurs adjectifs sont liés à un substantif, celui-ci se place au centre.

La remarque concernant le superlatif en roumain n'exprime pas l'usage véritable; il peut se placer aussi devant le substantif. Dans le reste de l'article Diez attire l'attention sur le changement de signification: au sens propre, l'adjectif se place après le substantif, au figuré devant.

*

Heinrich Morf (*Wortstellung im altfranzösischen Rolandsliede*, Strassbourg 1878, p. 263—270) commence son chapitre sur l'épithète en ancien français en le comparant avec l'épithète latine. On peut s'étonner que personne n'ait eu cette idée auparavant. Mais il n'y avait pas d'études spéciales et les manuels pratiques ne pouvaient contenir des analogies avec le latin. Le rôle attribué par Morf au latin nous intéresse d'autant plus; à cette époque on n'avait évidemment pas étudié à fond les textes latins. Morf ne nous présente aucun exemple latin, sa réflexion n'est qu'un jugement a priori.

La place de l'épithète, dit-il, est libre en latin. C'est le rythme, l'euphonie et l'usage rhétorique qui en décident. En français moderne, au lieu de ces facteurs, nous avons, dans la plupart des cas, des règles fixes dont la base est plutôt logique. Cependant il reste quelque chose de la liberté antique. Le vieux français suit plutôt le latin et admet une grande liberté. A son avis, l'adjectif exprimant une qualité inhérente peut suivre le substantif. Lorsqu'il s'agit d'une qualité distincte, l'adjectif peut se placer devant. La place des adjectifs traduisant la couleur, la température est indifférente en ancien français. Il faut rappeler encore la bonne méthode de Morf qui fut le premier à distinguer du point de vue statistique les adjectifs qui apparaissent souvent et ceux qui n'apparaissent qu'une fois.

L. Eichelmann (*Über die Flexion und attributive Stellung des Adjektivs in den ältesten französischen Denkmälern bis zum Rolandsliede etnischließlich*, Heilbronn 1879, p. 29—35) consacra une étude spéciale aux plus anciens textes français y compris la Chanson de Roland. Selon lui, on ne peut pas contester, dans ces textes, la tendance à antéposer les adjectifs exprimant une qualité substantielle ou caractéristique du substantif, par exemple *grant* se trouve 200 fois devant le substantif et une fois après ce dernier. Au contraire, les adjectifs jouant le rôle de l'épithète constante se placent après. La position de certains adjectifs est facultative et parfois c'est l'assonance et le mètre qui en déterminent la place. Si l'adjectif est lié à un adverbe, celui-ci n'exerce aucune influence particulière; de deux adjectifs l'un se place devant le substantif, l'autre après. Il y a beaucoup de statistiques chez Eichelmann, mais ses exemples négligent le contexte et c'est en vain qu'on cherche une explication générale.

D'après la thèse de Julius Riese (*Étude syntactique sur la langue de Froissart*, Halle 1880, p. 15) l'adjectif peut se placer indifféremment avant ou après; peu de règles peuvent être établies. Les adjectifs traduisant la couleur sont postposés, mais, au XIV^e siècle, ce n'était pas encore une règle générale. Froissart plaçait même *nul* et *plusieurs* après le substantif. De plusieurs adjectifs l'un se place devant le substantif et les autres sont coordonnés par la conjonction *et*.

L'opinion de G. Marx (*Über die Wortstellung bei Joinville*, Französische Studien I, Strassbourg 1881, p. 318—321) est tout à fait moderne et l'auteur lui-même en a conscience. Il cite cinq de ses prédécesseurs (*Diez, Mätzner Le Coultre, Krüger et Morf*) et oppose les résultats de son travail à l'opinion de Krüger qui faisait venir l'antéposition de l'épithète de la langue allemande. »Apperziplerte Eigenschaft geht voran, zu apperziplierende geht nach«, c'est-à-dire la qualité connue se place devant le substantif, celle qu'on doit faire connaître se place après. On verra que cette excellente idée

apparaîtra plus tard, entre autres chez Haas qui reconnaît de bonne grâce l'originalité de Marx. En ce qui concerne les détails, il nous apprend qu'il faut antéposer les adjectifs exprimant la mesure et le degré (*petit, riche*, etc.), les adjectifs éthiques (*beau, bon, net, vilain*, etc.) et *saint* qui peut se placer exceptionnellement après le substantif. La longueur de l'adjectif peut jouer aussi son rôle (*fière merveille*). Pour la postposition, il donne les exemples caractéristiques (*loi chrétienne, femme estrange, chose certaine*), puis les adjectifs traduisant les qualités physiques, la couleur, le rapport de lieu, l'origine et les participes. La figure rhétorique et „l' idée unique“ entraînent des exceptions (*la royne qui estrange femme estoit*). Retenons le terme »idée unique«; on en parlera plus tard.

D'après Julius Schlickum (*Die Wortstellung in der altfranzösischen Dichtung Aucassin et Nicolette*, Französische Studien III 1882, p. 214—218) l'adjectif doit logiquement suivre le mot auquel il appartient, parce que le mot plus important doit suivre habituellement le mot moins important. Mais lorsque l'adjectif exprime la qualité qui appartient par excellence au substantif et doit par conséquent être mise en relief, il se place devant le substantif. Une grande liberté règne en ancien français, tandis que le français moderne observe une loi logique et ne respecte que l'euphonie rhétorique. Dans le texte étudié, l'adjectif est antéposé dans la plupart des cas, mais il n'y a pas d'influence latine car, dit-il, le latin préfère la postposition. Schlickum croit que la tendance à antéposer les épithètes françaises provienne du germanique.

Une étude de Dr. Dühr (*Zur Theorie der Stellung des französischen Adjektivs*, Stendhal 1890) est importante surtout par les citations des grammairiens difficiles à consulter et parce qu'elle résume les travaux publiés jusqu'en 1890. Il refuse résolument la seconde partie de la règle établie par Girault-Duvivier dans la *Grammaire des Grammaires*, à savoir que l'adjectif antéposé est intimement lié au substantif et qu'il dit plus que l'adjectif posposé. On verra ci-dessous que Damourette-Pichon ont accepté la première partie de la règle et que J. Hendrych en défend la seconde lorsqu'il dit qu'un tel adjectif exprime un haut degré de la qualité et qu'il exerce une influence sur le sentiment. Dühr combat aussi l'opinion de Berkenbusch, mais c'est justement son idée qui nous intéresse et qui est reprise de nos jours: Berkenbusch parle (cité d'après Dühr) de »vrais qualificatifs qui s'unissent étroitement quand ils précèdent le substantif«. Et voici son jugement sur l'adjectif postposé: »Les épithètes postposées sont plus expressives et tiennent pour cela lieu d'une proposition complète.« Cela signifie que Berkenbusch avait déjà compris, en 1863, que c'est l'unité intime de l'adjectif avec le substantif et la mise en relief du substantif remplaçable par une proposition qui sont les facteurs les plus importants. Il faut remarquer qu'on avait énoncé des règles pertinentes, mais celles-ci ne trouvèrent aucun écho ou bien les grammairiens postérieurs les ont négligées soit qu'elles ne leur aient pas été accessibles, soit qu'ils n'en aient pas reconnu la valeur; les recherches en ont souffert et le travail de plusieurs savants est resté infructueux. C'est par exemple le cas de Breusing, cité également par Dühr, qui examina des couples comprenant le même adjectif et le même substantif antéposés ou postposés. Il parvint à la conclusion que l'adjectif antéposé forme un tout avec le substantif,

tandis que la postposition contient des idées particulières. C'est la synthèse et l'analyse que l'on rencontrera plus tard chez de Boer.

*

C'est d'une façon énergique qu'intervient dans la solution de ce problème G. Gröber (*Grundriss der romanischen Philologie*, Strassbourg 1888 bis 1891). Il examina tout d'abord le rapport des mots et des propositions dans leur ensemble et ce qu'il dit de l'étude empirique sera toujours juste: »Auch die empirische Syntax hat es nicht bloss mit Sätzen und Worten, sondern mit dem seelischen Substrat der gesprochenen Sprache, als welche vom Grammatiker auch die geschriebene Rede aufzufassen ist, zu tun, und notwendig muss sie das Wort, nach dem, was es ausspricht und andeutet, in seinen Beziehungen zum Satz, die Sätze in ihren Beziehungen zu anderen Sätzen und im Zusammenhang mit dem Redeganzem in Betracht ziehen, wenn sich allgemeine Formeln statt einer Menge äusserlicher Regeln ergeben sollen, wie sie noch immer die lateinische und griechische Grammatik führt« (I² 273).

Sa règle principale sur la place de l'épithète dit que l'adjectif postposé détermine ou distingue logiquement, tandis que l'adjectif antéposé ajoute au substantif une qualité du point de vue de l'appréciation subjective. En conséquence, on doit postposer les adjectifs tirés de noms de pays, l'indication de couleurs, la dénomination des qualités qui sont courantes pour tout le monde et tous les autres adjectifs qui n'évoquent aucune émotion. Ils ne peuvent quitter leur place que dans le cas où le sujet parlant y met une intention sentimentale.

Mais les adjectifs auxquels le sentiment est lié indissolublement, parce qu'ils expriment une appréciation (*bon, mauvais*), peuvent également se placer après le substantif lorsqu'une distinction logique est nécessaire. La dénomination d'un défaut corporel (*laid*) ne peut occuper la première place que dans un langage grossier. Lié à un nom propre, l'adjectif se place devant le substantif. Les superlatifs, les comparatifs et les élatifs avec les adverbes et les adjectifs avec les suffixes *-eux, -able*, qui expriment par leur forme ce que les autres adjectifs atteignent par leur place, sont postposés. Mais mis devant le substantif, ils traduisent une plus grande émotion. Au contraire, les adjectifs qui à cause de leur forme doivent être postposés peuvent évoquer une émotion à un plus grand degré lorsqu'ils sont antéposés. Gröber réussit à établir une règle, mais en même temps il admet un si grand nombre d'exceptions que la règle perd, dans une certaine mesure, sa valeur. On peut supposer en conséquence que la règle n'est pas complète; ses défauts justifient aussi les discussions qu'elle a engendrées. Quoiqu'il ait trouvé cette formule ingénieuse, il reste fidèle aux règles particulières que nous connaissons déjà par les traités précédents. Il nous semble aussi qu'il néglige un peu le contexte, qu'il laisse le rôle principal à l'adjectif et qu'il oublie le substantif (sauf le nom propre). La signification du substantif est méconnue aussi chez d'autres grammairiens, on pense plutôt à l'adjectif, c'est-à-dire à sa signification, au lieu de relever son rôle par rapport au substantif.

Ensuite c'était Joseph Cron (*Die Stellung des attributiven Adjektivs im Altfranzösischen*, Strassbourg 1891) qui, par sa thèse, ouvrit la discussion sur le principe de Gröber. Il examinait des textes, appréciait des théories de différents grammairiens et expliquait des cas particuliers; à son avis, on postpose l'adjectif dans le cas de la distinction logique, mais il est antéposé dans tous les autres cas. Il en est de même en ancien français et en latin. Schöningh (voir ci-dessous), dans sa critique, refuse de chercher un simple principe; la norme de Cron est, dit-il, insuffisante et il lui reproche aussi de ne pas reconnaître l'influence de l'esthétique. Une critique solide fut publiée par Buck où on trouve beaucoup d'idées et d'objections. Celui-ci ne croit pas que la règle de Gröber puisse avoir une valeur générale. Il remarque que le rôle de l'antithèse est très important: »Das Adj. in der Voranstellung dient häufig in der gesteigerten Form logischer Distinction zur Bezeichnung des Gegensatzes, in welchem zwei klar vorgestellte und scharf abgegrenzte Begriffe zu einander gedacht werden. Wo dieser scharfe Gegensatz fehlt, ist die Nachstellung die Regel« (*Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie* 14, 1891, col. 136). C'est Marouzeau qui utilise plus tard cette antithèse. Buck demande aussi qu'on examine l'origine de l'adjectif et son rôle dans les langues indoeuropéennes. La syntaxe de la phrase, elle-même, peut avoir une influence sur l'ordre de l'adjectif et du substantif, ainsi l'attraction syntaxique (*une situation belle et pittoresque*) ou la proposition relative (*la joie extrême qu'il avait*). A l'avis de Buck, on postpose l'adjectif intentionnellement lorsqu'il porte un accent; c'est surtout le cas des monosyllabes. Certaines idées de Buck méritent d'être retenues, surtout celle de l'influence de l'analogie avec le génitif »attributif«, des composés et du démonstratif.

On connaît peu l'ouvrage de Justus Hendrych (*Stellung des französischen Adjektivs*, Görz 1892 et 1893). Il distingue deux causes de différentes positions: l'une interne et l'autre externe. La qualité connue, essentielle ou attendue, puis celle qui peut être traduite par une proposition subordonnée, le sens propre et le sens figuré constituent la raison interne. La longueur relative de l'adjectif et du substantif, l'accent de la phrase et la pause, la variété, l'euphonie et la clarté (par exemple *un ton mou* par rapport à *un mouton*) et les adjectifs substantivés sont les raisons formelles. Il examine aussi les cas stylistiques tels que l'apposition, l'apostrophe, le discours poli, l'éloge, les titres, les annonces de commerce et les locutions ironiques. Sa règle que nous allons citer est un peu diffuse comme s'il craignait d'établir un principe simple et de commettre les fautes de ses prédécesseurs. Elle comprend deux parties: »a) Das Adj., welches seinem Subst. eine auszeichnende Eigenschaft beilegt, die demselben in hohem Grade zukommt und eben dadurch auf unser Gemüth einen mächtigen Eindruck macht, wird meistens vorangestellt. b) Spricht aber das Adj. einen beschreibenden Zusatz aus, der den Subst. begriff von anderen seiner Art unterscheidet, der ihm eine Eigenschaft beilegt, die an ihm überhaupt in irgendeinem Grade vorhanden ist, die aber auf unser Gemüth keinen besonderen Eindruck macht, so dass wir ein ruhiges, objektives Urtheil aussprechen, so steht das Adj. nach seinem Substantiv.« Sa remarque sur la qualité connue dans laquelle figure l'article défini et le pronom démonstratif ou possessif est très précieuse; dans ce cas, l'épithète est antéposée.

Mais si l'épithète peut être remplacée par une proposition subordonnée (relative, temporelle, concessive) on la postpose.

Theodor Schöningh, déjà cité, est l'auteur d'un travail (*Die Stellung des attributiven Adjektivs im Französischen*, Paderborn 1899) qui contient un aperçu des recherches antérieures. Il résume les résultats de son exposé en 15 points: 1° Il n'est pas d'accord, dans une certaine mesure, avec la règle de Cron (voir ci-dessus), 2° la logique, l'émotion et l'esthétique sont les facteurs décisifs, 3° a) au commencement, l'adjectif latin se plaçait après le substantif, mais l'émotion tend à le faire antéposer, b) le latin populaire préfère la position émotionnelle, c) il en est de même en ancien français, mais, plus tard, la position logique l'emporte, d) en français moderne à côté de l'ordre logique, il y a aussi l'ordre émotionnel et le facteur esthétique commence à exercer son influence, e) en français moderne, il y a une tendance à remplacer les adjectifs par les substantifs et à les antéposer plus souvent, 4° le langage émotionnel antépose tous les adjectifs, la logique les postpose, 5° la position émotionnelle en ancien français était soutenue par l'influence germanique, 6° en ancien français il n'y avait pas de liberté pour la position de l'adjectif, 7° l'influence de la rime, du mètre, de l'assonance entraîne des flottements dans l'usage, 8° la position logique portant l'accent ou le ton peut être, elle aussi, émotionnelle ou encore plus émotionnelle que ne l'est la position émotionnelle, 9° on doit être prudent en définissant les différences de signification de l'adjectif causées par les différentes positions, 10° le chiasme et l'élimination des groupes de sons désagréables relèvent de l'esthétique, 11° les adjectifs exprimant les couleurs sont après le substantif; au figuré ils peuvent, mais ne doivent pas, être antéposés, 12° il ne faut pas admettre l'influence des numéraux sur la position de l'adjectif en français moderne, 13° on doit relever que, du 13^e au 15^e siècle, on antépose 98 % de »vieux« adjectifs, tandis que 84 % d'adjectifs »savants« sont postposés, 14° en français moderne, il y a plus d'adjectifs savants que de vieux et enfin 15° dans les langues non-indoeuropéennes (rappelées dans le supplément) la position logique se trouve dans 59, la position émotionnelle dans 37 et la position mixte dans 18 langues. Le travail de Schöningh n'est qu'un abrégé et son mérite est de nous présenter la bibliographie et les résumés d'ouvrages qui ne sont pas souvent accessibles de nos jours, par exemple C. M. Robert. Ce dernier formula une règle en disant qu'on postpose l'adjectif traduisant une qualité absolue qui n'admet pas de comparaison. L'adjectif est antéposé lorsqu'il exprime une qualité relative reposant sur une réflexion subjective. Schöningh n'accepte pas cette opinion et affirme qu'il est difficile de qualifier un adjectif d'absolu et un autre de relatif.

*

Non seulement l'épithète française mais aussi l'épithète romane sont, à la fin du siècle passé, l'objet d'étude de Wilhelm Meyer-Lübke (*Romanische Syntax*, Leipzig 1899) qui consacre à ces problèmes les §§ 729—733 (p. 779—784) de sa syntaxe. Tout d'abord, il examine les groupes indissolubles: l'adjectif antéposé s'unit étroitement avec son substantif et donne beaucoup de composés. Quant à la position mutuelle de l'adjectif et du

substantif, il l'estime très libre; l'émotion est un facteur décisif. L'adjectif antéposé forme avec le substantif une notion unique. Le sujet parlant donne au substantif un sens caractéristique sans penser aux autres substantifs qui ne possèdent pas la qualité indiquée. Cette qualité se dégage en même temps que le substantif. L'adjectif postposé possède quelque chose qui distingue le substantif par rapport aux autres substantifs, qui l'individualise, tandis que l'adjectif antéposé le complète. Ces différences dues à la position se manifestèrent aussi dans la morphologie; en français les adjectifs sans genre prennent, dans la postposition, l'e féminin plutôt que dans l'antéposition. Suivant les individus, les classes sociales, l'époque, les tendances stylistiques, les différents écrivains, la position de l'épithète peut varier. Certains adjectifs ont tendance à se placer d'une certaine manière mais on peut les employer dans une autre position pour obtenir un effet particulier. C'est là l'origine de la stylistique, du chiasme. Le latin tardif et l'ancien français avaient tendance à antéposer l'adjectif. On peut admettre aussi l'influence germanique, surtout à l'Est de la France. Au contraire, le roumain préfère nettement la postposition. Le facteur individuel joue un tel rôle que la grammaire doit se contenter d'exemples typiques. Elle peut montrer au moins quels adjectifs préfèrent l'antéposition. Lorsque l'adjectif est lié à un autre mot, particulièrement à un adverbe de comparaison, on le postpose surtout à cause de l'accent. L'adjectif antéposé s'unit avec le substantif et ne porte qu'un accent faible. Plusieurs adjectifs liés à un substantif se postposent le plus souvent parce qu'il s'agit de suppléments qui doivent distinguer le substantif, mais la position contraire est aussi fréquente.

On ne peut que regretter que M.—L. ne tire de ses théories aucune règle qui puisse figurer dans les manuels pratiques et dans les grammaires. La valeur qu'il attribue aux composés, à l'unité d'idée, à l'influence de l'époque, au facteur individuel et à la société, est justifiée par les conceptions les plus modernes. Il dit de l'émotion qu'elle décide, mais il ne lui consacre que ces trois mots. C'est ici que nous voyons en quoi il diffère principalement des disciples de Gröber qui invoquent l'émotion à tout moment. Meyer-Lübke ne participa à la discussion sur l'épithète, il est un éclectique qui sait choisir ce qu'il y a de plus important. Et on ne peut pas constater sa dépendance à l'égard de Schöningh qu'il cite.

L. Clédat (*La place de l'Adjectif en français*, dans la *Revue de philologie française* XV 1901, p. 241—275) répète les remarques de Borel et d'autres grammairiens, mais son terme »prédicatif« mérite d'être rappelé; il apparaît ici, croyons-nous, pour la première fois. L'usage pratique connaît beaucoup d'adjectifs de cette catégorie. C'est Marouzeau qui parlera plus tard de la valeur prédicative. Clédat croit que les règles particulières, mentionnées plus haut, sont exactes dans une grande mesure, mais il dit qu'on peut les expliquer par une loi plus générale. Il distingue les qualités essentielles et les qualités circonstancielles. Les qualités essentielles n'ajoutent aucun détail, elles ne font qu'amplifier ou amoindrir l'idée. Les qualités circonstancielles ajoutent à l'idée exprimée »un détail caractéristique, différentiel de forme, de couleur, etc.«. Ensuite Clédat montre dans son analyse que les qualités essentielles apparaissent dans notre esprit en même temps que l'idée de l'objet avec laquelle elles forment un tout.

C'est pourquoi elles peuvent être rendues avec des suffixes (*une ruelle est une petite rue*). Cette union intime explique, dit-il, la position de la qualité entre l'article ou le pronom ou le nom. »Elles s'incorporent«, tandis que le second groupe de qualités (circonstancielles) se place après le substantif (»elles s'ajoutent«).

Il est nécessaire, selon Clédat, lorsqu'il s'agit de l'épithète adverbiale, que le substantif contienne une idée »d'action ou de qualité«, c'est-à-dire que le substantif possède une qualité qualificative. C'est pour la première fois, à notre connaissance, qu'on relève la signification d'un nom commun (chez Gröber c'était le nom propre); on n'accentuait jusqu'à l'époque que l'adjectif tandis qu'on oubliait le substantif quoiqu'il s'agisse d'un rapport entre le substantif et l'adjectif. Un autre groupe d'adjectifs qu'on peut antéposer, est formé par les adjectifs exprimant des qualités subjectives. D'après lui, la qualité subjective est unie à l'idée du substantif, elle naît à l'instant de la perception, elle traduit le rapport au sujet qui pense et sent. Mais elle peut être postposée lorsqu'on veut mettre en relief l'épithète. A la fin de ses considérations générales, Clédat consacre son attention aux composés (locutions toutes faites), à l'harmonie de la phrase, à l'hiatus, au langage poétique, à la prose littéraire qui a tendance à antéposer l'adjectif, et au langage populaire qui a la tendance inverse. Malgré ses efforts pour donner une règle générale, Clédat ne réussit pas et il doit chercher des règles particulières qui expliquent les cas particuliers. Mais il montra de l'ingéniosité et de la clarté en constatant la postposition de l'adjectif au prédicat, en comprenant l'union intime qui réalisa l'antéposition et en distinguant le langage populaire du langage littéraire.

Theodor Kalepky (ZRP h 1901, p. 322—340) s'élève contre ceux qui objectent à la règle de Gröber que tous les adjectifs devraient être antéposés lorsqu'on parle avec émotion. Il les combat à l'aide d'un exemple pris dans Bossuet *o nuit désastreuse! o nuit effroyable!* qui puise sa force dans la tranquillité du récit. La deuxième objection, qu'on rencontre souvent, est que parfois l'antéposition ne révèle rien qui, dans la situation ou dans l'objet, puisse justifier l'émotion du sujet parlant. Kalepky répond que la situation de l'esprit du sujet parlant importe moins que sa réaction à l'instant de l'aperception. Au lieu du »affektisch attribuerend« de Gröber Kalepky préfère dire »Vorstellungsdominante« ce qui, à notre avis, modifie la règle. Il donne une explication particulière pour l'antéposition des adjectifs suivants: *bon, mauvais, méchant, grand, vaste, haut, long, gros, petit, court, beau, joli, vilain, sot, jeune, vieux*. Ils deviennent émotionnels sous l'influence des enfants parce que les adultes redeviennent enfants avec eux. En concluant Kalepky propose trois règles: 1° De deux (ou plusieurs) notions se montrant dans une entité, c'est la notion dominante qui est nommée en premier lieu. 2° L'adjectif ne suit son substantif que lorsqu'il est employé pour distinguer logiquement; en tout autre cas, il est antéposé. 3° L'adjectif précède le substantif excepté le cas où la notion du substantif est perçue en tant que notion dominante.

Après les considérations logiques de Kalepky nous nous intéresserons aux *Cours de grammaire historique de la langue française* (IV, Paris 1902³, p. 217) par A. Darmsteter et L. Sudre. L'ancien français suivait l'usage latin, disent-ils, et plaçait les adjectifs devant le substantif. La place de-

vient moins fixe à cause de l'harmonie. Au 12^e siècle l'adjectif est postposé lorsqu'il est le centre de l'attention. C'étaient surtout les adjectifs savants qui étaient postposés parce qu'ils avaient un sens particulier. Le français du moyen âge développe cette tendance; une différence de sens apparaît plus tard. D'après cette grammaire, on plaçait encore indifféremment au 17^e siècle les adjectifs suivants: *même, seul, certain, propre, second et indifférent*. Aujourd'hui leur sens varie selon la place et là où le sens ne varie pas c'est l'oreille et l'usage qui décident, comme le disait Vaugelas.

Quinze ans après la thèse de Cron, Johannes von der Driesch publia sous le même titre un vaste travail *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Altfranzösischen*, Erlangen 1906 (voir aussi le compte-rendu de This dans ZFSL 32, 1908, 2/8). Il examine la prose du 13^e siècle et y analyse les exemples, de l'adjectif postposé jusqu'aux composés. Il affirme que la place de l'épithète est déterminée aussi par la nature des différents ouvrages. Le style des ouvrages religieux est plus subjectif que ne l'est celui de la prose historique.

De nouvelles idées apparaissent chez J. Haas. On peut bien les suivre parce qu'il les publia tout d'abord dans la revue *Romanische Forschungen* XX 1907, p. 538—559 (*Die Stellung des Adjektivs im Neufanzösischen*, ensuite dans la grammaire *Neufanzösische Syntax* de 1909 et dans la grammaire *Französische Syntax* de 1916. Il rappelle qu'on doit examiner la place de l'adjectif par rapport aux autres membres de la phrase. Selon lui, la position de l'épithète n'a pas d'influence sur sa signification et il ne reconnaît pas les motifs esthétiques. »Es sind Wörter und mehr nicht«, dit-il. Le substantif est un corrélatif de l'idée de l'objet et l'adjectif représente un corrélatif de l'idée de la qualité. L'idée de l'objet est perçue comme un tout, tandis que la connaissance des parties (des caractères) n'est que secondaire.

C'est l'influence de l'accent qui est la base de sa nouvelle théorie. La place de l'accent n'est pas indifférente pour la place de l'adjectif et il veut montrer que l'adjectif antéposé porte un accent accessoire, tandis que l'adjectif postposé a un accent fort. Antéposé, il forme avec le substantif une seule mesure de phrase, tandis que, postposé, il en forme deux. L'adjectif antéposé représente un corrélatif de l'idée de la qualité perçue dans l'acte aperceptif avec l'idée de l'objet. L'adjectif postposé est le corrélatif de l'idée de la qualité perçue immédiatement après l'idée de l'objet et en association avec elle dans un acte aperceptif spécial.

Dans le § 407 de sa première grammaire (Halle 1909, p. 489 et s.) il affirme de nouveau que l'idée de la qualité ne peut que suivre immédiatement l'idée de l'objet, mais jamais vice versa. Il modifie la terminologie et au lieu de parler de la qualité (*Eigenschaftsvorstellung*) il parle de l'idée du caractère (*Merkmalsvorstellung*); au lieu de l'acte aperceptif (*Apperzeptionsakt*) il dit le procédé aperceptif (*Apperzeptionsvorgang*). Ces considérations sont plus claires que ne l'étaient les précédentes et Haas relève de nouveau le rôle de l'accent, la mesure de la phrase et l'aperception des idées.

Lorsque l'aperception des idées est simultanée, explique Haas, une seule mesure de la phrase en est le résultat dans laquelle, d'après les lois sur l'accent en français, le ton repose sur la dernière syllabe. Comme

l'idée de l'objet est le centre autour duquel s'associent les autres idées, le corrélatif de l'idée de l'objet se trouve à la fin de la mesure de la phrase et l'adjectif le précède immédiatement; l'adjectif n'est pas accentué, il ne porte que l'accent secondaire. Lorsque l'idée de la qualité est centre de l'attention, le ton change de place de façon que l'idée de la qualité porte le ton principal et celle de l'objet porte le secondaire; l'accent ascendant devient descendant. Lorsqu'il s'agit d'aperceptions particulières de l'idée de l'objet et de l'idée de la qualité, le corrélatif de la langue se compose de deux mesures de la phrase où s'exprime tout d'abord l'idée de l'objet à laquelle la seconde idée s'associe à son tour. Mais c'est dans ce cas que Haas doit admettre des exceptions. Il y en a peu, dit-il, cependant la seconde partie de sa règle perd sa valeur générale. C'est le cas des adjectifs qui font partie des composés ou qui deviennent adverbes: *plein, défunt, excepté, non-compris, supposé, ci-inclus* et *tout*. Certains adjectifs qui ont été perçus indépendamment gardent leur place après le substantif quoiqu'ils forment, à cause de leur usage fréquent et de leur affectivité, un seul groupe affectif.

Dans la *Französische Syntax* (Halle 1916, p. 489 et s.) il met en relief que c'est la forme du processus divisant (Form des Gliederungsprozesses) qui décide de la position de l'adjectif et que c'est l'état de choses, vu par le sujet parlant, qui décide de ce processus. Par conséquent, Haas ne donne plus de règles à respecter. Il dit que le problème de la place de l'épithète se divise en d'innombrables cas particuliers qui dépendent avant tout de conditions psychologiques. Cependant, il désire avoir un principe général quelconque qu'il voudrait exprimer en disant que les idées de la qualité unies toujours avec les idées de l'objet se placent avant le substantif, surtout *le dit, le nommé* et ainsi de suite, et aussi très souvent les idées des caractères où prévalut l'affectivité. Au contraire, les adjectifs traduisant les qualités accidentelles, extérieures et qui ne sont pas indispensables, se placent plutôt après le substantif. Haas croit que c'est une norme générale excepté les cas particuliers *dit, nommé*. Il est très difficile d'accepter son avis que l'adjectif postposé exprime quelque chose d'accidentel, d'extérieur et ce qui n'est pas indispensable. Au contraire, il y a quelque chose d'important et ce qui est indispensable. Mais la première partie de son opinion sur la combinaison de l'idée et de la qualité correspond à la conception des grammairiens modernes.

*

Les stylistes, eux aussi, se sont intéressés à la question de la place de l'épithète. A l'avis de Lerch (voir ci-dessous) l'ordre des mots appartient à la stylistique par sa liberté, mais il appartient à la syntaxe par ses règles.

Ch. Bally (*Traité de stylistique française*, Heidelberg 1909, § 176, p. 163—184) dit très brièvement et très prudemment que l'adjectif postposé a tendance à revêtir une valeur qu'il appelle «valeur intellectuelle, déterminée, définitionnelle», tandis que l'adjectif antéposé possède la valeur affective. Cette différence d'aspect peut provoquer, croit-il, un changement de signification, mais il faut éviter la généralisation de cette ten-

dance. Bally n'apporte rien de nouveau, il répète les pensées de Gröber en paraphrasant ses termes *verstandesmäßig, logisch, distinguierend*.

Fritz Strohmeyer consacre à l'épithète le chapitre *Stellung des attributiven Adjektivs und anderer Attribute* (*Der Stil der französischen Sprache*, Berlin 1910, p. 91—97). Il relève que les adjectifs déterminants (*bestimmende*) sont postposés et que ceux qui servent à orner (*schmückende*) sont antéposés. L'adjectif déterminant forme un prédicat logique, tandis que l'adjectif ornant se soude avec son substantif dans une idée. Cette règle principale comporte, dit-il, même les cas particuliers. Les adjectifs exprimant la nationalité, la religion, la couleur ou en général une qualité percevable, les participes, etc. . . . se postposent dans la plupart des cas, car ils sont, de leur nature, déterminants. Au contraire, les couleurs et d'autres qualités percevables s'antéposent au figuré, car, à cet endroit, ils ne peuvent que rarement être prédicat logique. Il en est de même pour *grand-petit, bon-mauvais, jeune-vieux*, d'ordinaire antéposés. La brièveté et l'usage fréquent de ces mots pouvaient les priver de l'accent. Mais ils peuvent aussi être postposés. Ensuite Strohmeyer donne des exemples où l'adjectif traduisant la nationalité s'antépose (*la grecque littérature*, a. f. *la française gent*). En mentionnant l'émotion il dit qu'elle apparaît dans les adjectifs au figuré. Il refuse l'explication d'après laquelle l'adjectif est antéposé pour être mis en relief et pour avertir de cette façon l'auditeur. Un tel arbitre, selon lui, n'existe dans aucun langage. L'émotion s'exprime d'un seul mot ou d'un seul groupe de mots figé, tandis que la proposition est l'expression d'une réflexion. Il reconnaît aussi le rôle de l'euphonie, mais celle-ci ne doit pas s'opposer à l'esprit de la langue. Ainsi Strohmeyer se rapproche de la conception moderne en voyant, dans l'adjectif antéposé et son substantif, une idée unique, tandis que, à l'adjectif postposé, il attribue la valeur d'une proposition.

*

On connaît trop peu une étude américaine (nous en avons trouvé mention chez Kellenberger, voir ci-dessous) écrite par E. C. Armstrong (*The french shifts in adjective position and their english equivalents*, Studies in honor of A. Marshall, Baltimore 1911, vol. I, p. 251—274). Il prend pour point de départ le principe de Gröber et distingue «logical distinguisher» et «emotional attribution». Il désire expliquer comment l'anglais traduit ce qu'on exprime en français à l'aide des différentes places de l'adjectif. A son avis, c'est l'accent et la combinaison des deux éléments: the stress and the closeness of union of two elements. Dans certains cas, l'accent se trouve en même temps sur l'adjectif et sur le substantif, les deux éléments conservent une certaine indépendance et il y a, entre eux, une pause assez considérable. Dans d'autres cas, l'accent sur l'adjectif est si faible que l'adjectif devient pratiquement proclitique, tandis que le substantif porte l'accent principal et il n'y a pas de pause (voir *he is a perfect child — he is a perfect child*). Selon Armstrong, il est évident qu'en anglais les adjectifs portant l'accent et suivis d'une pause correspondent aux adjectifs français postposés tandis que les adjectifs où il s'agit d'une «emotional attribution» sont liés étroitement avec leur substantif. Il distingue trois

espèces d'accent: léger, normal et grave et il les montre à l'aide des exemples suivants:

1° He writes a fine hánd (une belle écriture),

2° The whole letter was written in a fine hánd (une écriture fine),

3° He writes a fine hánd (une écriture fort belle).

Armstrong vérifie ses principes sur deux textes français traduits en anglais et il trouve une concordance, par exemple sur 81 exemples de la postposition française, l'anglais a 58 cas de l'accent normal et de l'accent et trois cas seulement de l'accent léger. A cette occasion, il montre quels sont les avantages que possède chacune des deux langues: l'anglais a plus de possibilités dans le langage parlé, tandis que le français possède des avantages stylistiques dans la langue écrite. Cette comparaison faite, il poursuit son exposé et croit que l'accent joue également un rôle semblable en français et montre que, d'une part, un groupe de mots en français porte toujours l'accent à la fin, et que, d'autre part, la liaison a toujours lieu dans l'antéposition, tandis que, dans la postposition, elle peut être négligée. *C'est un parfait enfant- c'est un enfant / parfait* ne se distinguent pas de l'anglais *he is a perfect child — he is a perfect / child*. Quant à la méthode, il remarque que, pour les autres langues romanes, il faudra tout d'abord faire des études minutieuses pour arriver à voir quel est le rôle de la place de l'adjectif. Car en espagnol, dit-il, la situation est la même; il veut également appliquer ses résultats à cette langue et même — cela lui paraît possible — à l'italien.

Son travail sur le rôle de l'accent dans la place de l'adjectif est, jusqu'à l'époque, le plus étendu de tous. On pourrait croire que, en comparant l'adjectif français qui est mobile avec l'adjectif anglais qui est fixe, il ait atteint une base solide, mais en prenant l'accent comme facteur décisif il apporte, lui aussi, un élément subjectif dans ce problème, c'est-à-dire un élément d'incertitude. Il est difficile de dire quel est le rôle de l'accent. On peut se poser la question si l'accent, en général, joue un rôle quelconque dans les langues romanes. La technique moderne pourrait contribuer à résoudre ce problème.

Dans *La pensée et la langue* (Paris 1922) Brunot consacre à l'épithète les pages 638—643. La langue ancienne, dit-il, préfère très souvent l'antéposition: c'est pourquoi certains adjectifs sont soudés complètement à leur substantif. Mais, bien que les deux éléments soient séparés, ils expriment parfois une seule idée. Outre ce groupe traditionnel, on distingue encore des adjectifs à place fixe désignant la nationalité, le culte, l'état social ou qui servent pour le classement social, administratif, technique, scientifique, historique, géographique ou artistique. On postpose aussi les adjectifs exprimant la couleur, la forme, et les participes. Dans le second groupe, Brunot classe les adjectifs qui peuvent changer de place. Parmi ceux-ci, il distingue les adjectifs dont la place est complètement indifférente et ceux qui, pour différentes causes, peuvent être antéposés ou postposés. C'est à cette occasion que Brunot exprime l'opinion citée plus tard par Damourette-Pichon: »Le seul principe qui paraisse à peu près général, c'est que les adjectifs qui expriment une appréciation, une impression sommaire de l'esprit, qui, en cette qualité, entrent en union très intime avec le nom et font, pour ainsi dire, partie de la dénomination de l'objet,

se mettent devant le nom. « Dans ce cas d'union intime, l'adjectif a parfois la valeur d'un suffixe. Au lieu d'une *petite maison* on pourrait dire une *maisonnette*. Brunot n'oublie pas le rôle du possessif qui entraîne souvent l'antéposition, il aborde le problème de l'harmonie et du rythme dont l'influence peut être observée sur les adjectifs et substantifs monosyllabiques ou à terminaisons *-able, -ible, -al, -el, -ique, -if, -esque* et sur l'hiatus. Mais ni la langue populaire, ni la langue littéraire n'en font une loi. Enfin, il examine l'adjectif accompagné d'autres mots et les groupes d'adjectifs et de substantifs.

*

Le Hollandais C. de Boer apporta une nouvelle terminologie dans son étude *La place de l'adjectif attributif* qui est une partie du livre *Essais de syntaxe moderne* (Paris-Groningue 1923). Il parvient à sa règle en prenant l'accent pour base. Comme le français est une langue »à accent final«, son adjectif s'antépose lorsqu'on le sent comme une partie du substantif, comme une »unité« (p. 19) ; il s'agit d'une synthèse. Dans ce cas, le substantif doit porter un accent, »accent d'unité«. Si l'on sent, au contraire, la combinaison avec le substantif comme »une pluralité« où il y a deux accents, la question de l'ordre des mots devient alors plus compliquée. Au fond, il s'agit de l'analyse. Si l'adjectif n'a pas de valeur affective ou s'il n'en a que peu, il faut le postposer. Il n'y a pas d'accent d'unité ou bien il reste très faible. Le substantif est ici »le plus commun« et très courant et c'est pourquoi il reste à la première place. Lorsque l'adjectif a beaucoup de force affective il peut être placé après le substantif, mais comme le membre affectif de la phrase préfère figurer au début, il s'antépose. Il faut citer sa règle textuellement (p. 24) :

»Dans la synthèse l'adjectif attributif se place devant le substantif.

Dans l'analyse il se place après le substantif, mais peut précéder lorsqu'il a beaucoup de force affective.

Exceptions: a) Certains adjectifs attributifs ont une place fixe devant le substantif: *tout, feu*, etc.

b) Certains adjectifs attributifs ont une place d'après le sens qu'on veut leur faire exprimer.«

Nous faisons remarquer que, pour beaucoup d'étrangers, c'est l'accent qui est le point de départ de leurs explications ce qui, comme on le verra ci-dessous, est faux du point de vue des Français. Nous avons tendance à partager les opinions de ces derniers parce que c'est dans les langues où l'adjectif a une place fixe (par exemple en anglais, en hollandais) que l'accent joue un rôle important quant à l'épithète, mais le français et les autres langues romanes peuvent se servir de différentes places de l'adjectif pour exprimer différentes nuances. Les deux éléments — l'accent et la différente position — ne correspondraient pas à l'économie de la langue, l'un d'entre eux serait superflu. De Boer se rapproche du point de vue moderne en introduisant le terme »synthèse« ce qu'on exprime ailleurs par le terme »idée unique«. Il va sans dire que c'est le terme »analyse« qui s'offrirait pour la postposition et qui, dans la plupart des cas, convient au rôle de l'adjectif postposé.

Adolf Zauner (*Romantische Sprachwissenschaft* II, Berlin-Leipzig 1926⁴) n'apporte rien de nouveau, mais il observe une fréquente antéposition en rhétoroman et il l'attribue à l'influence de l'allemand. Quant au roumain, il y constate une fréquente postposition.

K. Snyders de Vogel (*Syntaxe historique du français*, Groningue 1927², p. 394 et s.) constate la liberté de l'adjectif et l'impossibilité de définir sa place. Remarquons seulement qu'il retrouve spirituellement l'affectivité mentionnée par de Boer sur des affiches et des réclames, par exemple *magnifiques et inappréciables nouveautés*.

Un point de vue tout à fait moderne se trouve dans l'ouvrage de Max Kuttner (*Prinzipien der Wortstellung im Französischen*, Bielefeld-Leipzig 1929, p. 49—73): Si le sujet parlant considère la notion nominale comme le contenu principal et le but du prédicat, on pense à toutes les qualités qui lui appartiennent en même temps comme une idée collective et, par conséquent, elle occupe la place du prédicat psychologique, c'est-à-dire la dernière place (p. 52 et s.). Cet arrangement correspond au procédé psychologique parce que ce sont les qualités frappantes d'un objet quelconque qui entrent tout d'abord dans le centre de notre attention de sorte que l'objet figure dans l'esprit comme une idée unique. Si l'adjectif se trouve après le substantif le procédé psychologique est inverse. La notion nominale entre tout d'abord dans le centre de l'attention soit comme une certaine particularité soit comme une idée de genre et l'adjectif suivant indique quelle particularité doit être considérée ou ce qu'il faut distinguer du tout. Kuttner le formule de la façon suivante: ce qui se trouve à la dernière place, c'est un prédicat, une idée du but.

Quelques-uns voyaient l'influence germanique dans l'antéposition de l'adjectif, mais Kuttner y voit l'influence du caractère plus émotionnel des langues anciennes et du caractère plus logique des langages modernes et il établit la règle suivante: L'adjectif qui tient sa place avant le substantif forme avec celui-ci une unité d'idée (*Vorstellungseinheit*), une « mesure de sens », tandis que dans la postposition il y a deux « mesures » (p. 61). Parmi ses exemples de la postposition (tirés des pièces de théâtre) sont particulièrement probants ceux où il y a une pause évidente soulignée par un geste et une élévation de la voix. Selon Kuttner, c'est un accent de sentiment et de sens (*Empfindungs- und Sinnakzent*) qui joue un certain rôle, celui de sentiment à l'aide de l'élévation de la voix, celui de sens à l'aide de l'abaissement. Les auteurs modernes, eux-mêmes, indiquent par la ponctuation comment il faut réciter. Puis il montre très justement qu'il y a beaucoup de cas où il y a deux possibilités (*Grenzfälle*) où c'est une pensée momentanée ou un sentiment qui décident. Il applique sa théorie de la mesure unique et de deux mesures au substantif *homme*, par exemple *Vous venez de me faire oublier qu'un homme galant peut être un galant homme* (Donnay, *Un homme léger* III 17 d'après Kuttner). Parfois le substantif *homme* devient presque un suffixe (*vieil homme — vieillard*) ce qu'on indique en écrivant *bonhomme, gentilhomme*. Il en est de même dans les cas de *chose, manière et façon* qui sont, selon Kuttner, soeurs cadettes du suffixe *-ment*. Son travail est caractérisé par des méthodes nouvelles — il profita de la correspondance avec ses amis et des représentations de théâtre — par une parfaite analyse psychologique et par d'ad-

roites observations sociologiques quant aux langues anciennes et nouvelles; il est un des meilleurs sur ce sujet.

Différents grammairiens, on le sait, ont pris pour point de départ le latin. Il en est de même chez Albert Dauzat (*Histoire de la langue française*, Paris 1930) qui voit une grande liberté dans le latin classique. D'après les composés et les noms de lieux qui ont leur origine dans le bas latin, Dauzat croit qu'auparavant on antéposait l'adjectif (*alb-isptna — aubépine*, les adverbess du type *sola-mente — seulement*, *aureus lúcus — Orliu*); mais quelques-uns se trouvaient après les substantifs (*urbs vetus — Oruleto*). L'influence germanique était favorable à l'antéposition. L'ordre inverse apparaît au cours du moyen âge à cause de l'influence analytique. Les adjectifs gardaient également leur place devant le substantif dans les régions où l'influence germanique était prépondérante. Dauzat relève les différences entre la langue écrite et le langage courant, il tire parti des résultats de la géographie linguistique et il souligne la tendance analytique, l'influence germanique et le rôle de l'accent. Dans les différentes positions de l'épithète il met en relief l'économie de la langue qui l'utilise pour distinguer la signification.

Bien intéressant est l'*Essai de Grammaire de la Langue Française* (Paris 1911—1930) dont les auteurs Jacques Damouréte et Edouard Pichon consacrent à l'épithète le dixième chapitre de leur ouvrage (p. 34—136 de la deuxième partie). Leur nomenclature est un peu curieuse, par exemple »épicatathèse« signifie adjectif antéposé, »épanathèse«, adjectif postposé. Selon eux, il existe entre l'adjectif antéposé et le substantif une union phonétique intime qui se manifeste par la liaison, tandis que l'adjectif postposé est plus libre, il peut, mais ne doit pas, se lier. Ils reconnaissent l'influence de l'ictus et mettent davantage l'accent sur la valeur de signification de l'adjectif et du substantif et ils sont d'accord avec la plus récente opinion de Brunot exprimée dans la *Pensée et la langue*, à savoir que les adjectifs traduisant une appréciation, une impression sommaire, forment un tout avec le substantif et qui sont, pour ainsi dire, une partie de la dénomination de l'objet, se placent devant le substantif. L'adjectif postposé conserve une certaine indépendance.

Les auteurs croient que les différentes positions de l'adjectif servent à exprimer une différence qui consiste en ce que la postposition ajoute, d'une manière tout à fait indépendante, l'adjectif au substantif auquel on attribue une qualité constante mais qui n'affecte pas le substantif, tandis que l'antéposition exprimant une qualité essentielle combine l'adjectif avec le substantif pour en former, pour un certain temps, une nouvelle entité substantielle (p. 41). Ils nous donnent beaucoup d'exemples d'antéposition parmi lesquels on trouve également la réponse à la question de savoir si l'on peut antéposer les adjectifs appartenant à la terminologie scientifique et gardant un sens technique. C'est possible dans le cas où au lieu de parler d'une manière technique on commence à parler d'une manière métaphysique, avec affectivité ou d'une manière burlesque («si le discours s'échappe du domaine purement scientifique pour aborder un sujet métaphysique, affectif, esthétique ou burlesque», p. 93).

Ils n'oublient pas non plus la partie historique et concluent que la différence sémantique de l'antéposition et de la postposition n'est pas de

date ancienne. Auparavant il y avait plus d'adjectifs antéposés à cause de l'influence latine. Pour l'évolution postérieure, ils donnent plusieurs exemples d'un ou de plusieurs textes pour chaque siècle en relevant le nombre total (y compris les adjectifs qui se répètent). D'après cela, les auteurs jugent que dès les premiers textes l'adjectif antéposé diminue. La répartition actuelle apparaît au 17^e siècle. De nos jours l'évolution continue. Non seulement dans les textes, mais aussi dans le langage parlé, on peut observer un accroissement des adjectifs antéposés. Mais ils constatent également pour chaque adjectif une possibilité progressive d'être antéposé ou postposé. Ils mentionnent aussi les autres langues romanes et une attention spéciale est consacrée au provençal de Mistral. Des exemples germaniques et bretons leur servent de points de comparaison.

*

La seconde étude américaine concernant l'influence de l'accent sur l'ordre des mots en français *The influence of accentuation on french word order* (Princeton—Paris 1932) dont l'auteur est Hunter Kellenberger ne trouva pas bon accueil auprès des philologues français représentés surtout par Maurice Grammont. Kellenberger ne parle guère de la place de l'adjectif, il ne fait que le mentionner dans le premier et dans le dernier chapitre de son travail en invoquant Armstrong. La théorie de Kellenberger, à savoir que l'accent n'apparaît comme facteur décisif que dans le groupe »noun-adjective« examiné déjà par Armstrong et négligé pour cela par Kellenberger, conteste les assertions d'Armstrong quoique Kellenberger ne le mentionne pas; l'étude de ce dernier parut, on en doit tenir compte, sous la direction d'Armstrong. Kellenberger prétend dans son étude que l'influence de l'accent sur l'ordre des mots est exigüe et qu'il y a d'autres facteurs qui en décident.

La réaction des Français devant ce livre nous intéressera d'autant plus. Elle parut dans la *Revue de linguistique romane* (67, 1933—1936, p. 219 et 221). Purement et simplement, c'est une protestation contre le fait que les étrangers se permettent de parler de l'accent en français et une constatation que l'ordre des mots en français est réglé par tout autre chose que l'accent. Nous donnons la parole à Grammont:

»A supposer qu'un Allemand ou un Anglo-saxon vînt me demander conseil en me disant qu'il se propose de faire des recherches sur l'ordre des mots en français et sur la valeur de cet ordre, je commencerais par m'assurer qu'il est à même de saisir certaines nuances de la langue française, et pour cela je lui demanderais de m'expliquer quelques faits comme les suivants: *Une femme peut être jolie sans être pour cela une jolie femme: une jolie femme n'a pas le droit d'être laide, mais n'est pas forcément jolie; mais une belle femme peut être à la rigueur laide et n'est pas une jolie femme. Ou bien: Quelle différence i a-t-il entre un bonnet blanc et un blanc bonnet? S'il me répondait d'une manière satisfaisante, je lui dirais: Vous pouvez aller, — et je serais certain qu'il ne me comprendrait pas: Vous pouvez vous en aller.*« . . . »il faut une ardiessè à un étranger, surtout de la langue à accent fort et à renforcements violents, pour vouloir étudier l'influence de l'accent sur l'ordre des mots dans la langue française, lan-

gue à accent faible et à fines nuances. Si cette entreprise réussissait, il n'i aurait qu'applaudir; lorsqu'elle échoue, elle change de nom et s'appelle de la témérité présomptueuse. « ... l'ordre des mots est réglé par tout autre chose que l'accent. »

Si l'on considère qu'il y a même des philologues français qui admettent l'influence de l'accent (parmi les derniers par exemple Dauzat, Damourrette — Pichon), on peut être surpris d'un ton si résolu.

Andreas Blinkenberg (*L'ordre des mots en français moderne*, Kopenhagen 1933) considère le chapitre sur la postposition de l'épithète comme centre de l'étude sur l'ordre des mots. Il exagère, croyons-nous. Évidemment sous l'influence de Marouzeau, il affirme que la place est libre quoiqu'il n'y ait pas une liberté absolue. Blinkenberg a su recueillir un grand nombre d'exemples qu'il classe d'après leur signification et il analyse les exemples les plus frappants qu'il trouve. Pour la postposition, il propose la règle suivante (p. 84) : « plus un adjectif est réservé à des emplois définitionnels, techniques, excluant toute émotivité, plus régulièrement cet adjectif sera placé après le substantif. » Il démontre largement les effets stylistiques de différentes positions dans des exemples laissés dans leur contexte. Il ne néglige pas les cas dans lesquels apparaît au voisinage du substantif l'article défini, l'adjectif possessif ou démonstratif. Dans ce cas, l'adjectif dont le sens est souvent contenu dans le substantif est antéposé.

Eugen Lerch (*Historische französische Syntax III*, Leipzig 1934) en comparant l'ode d'Horace ou l'oraison de Cicéron avec une poésie ou une oraison en français démontre que l'ordre des mots régulier représente un certain soulagement pour l'auditeur et pour le lecteur. Il met en relief qu'il n'y a pas de pause dans l'antéposition, et que la postposition consiste à placer à la fin ce qui est le plus important. Il souligne aussi la fonction syntaxique et le rôle de l'accent, mais ses considérations ne sont pas trop fondées, il les répète plutôt d'après les autres.

Parmi les dernières et plus récentes grammaires nous citons la *Grammaire Larousse du XX^e siècle* (Paris 1936). « Il n'y a pas de règle fixe pour la place de l'adjectif qualificatif. En poésie, c'est la plus grande liberté qui règne. » C'est avec ces mots que commence le paragraphe sur l'adjectif (p. 224 et s.). D'après la loi logique, il doit être postposé dans la prose. Il est antéposé avant le nom propre lorsqu'il ne s'agit pas d'un surnom (*le bouillant Achille* — *Charles le Chauve*). On a habitude d'antéposer les adjectifs courts. Il faut reconnaître l'influence de l'euphonie: il faut dire *le linge sec, des yeux doux*. Cette grammaire ne veut pas tolérer le voisinage de deux syllabes accentuées, exige qu'on dise *un nez très laid* au lieu de dire *un nez laid*, c'est-à-dire qu'on change l'intensité et qu'on emploie un élatif au lieu du positif. Plusieurs adjectifs doivent, selon cette grammaire, être antéposés sans introduction de virgule ou de conjonction. Parfois quelques-uns d'entre eux précèdent le substantif, et les autres le suivent: l'intention de l'auteur et l'harmonie en décident. Elle refuse l'imitation de l'anglais *modern style* au lieu de dire *style moderne*. La grammaire Larousse admet une liberté absolue en disant qu'il est permis de poser l'adjectif à la place « où il paraît le plus expressif » et « d'aller contre l'usage habituel ». Et, enfin, elle souligne les sens objectif et subjectif de l'adjectif.

Karl Ettmayer est l'auteur d'une analyse profonde de l'épithète (*Analytische Syntax der französischen Sprache mit besonderer Berücksichtigung des Altfranzösischen*, Halle 1936, deuxième partie, p. 616—653). Tout d'abord il étudie minutieusement le processus de la pensée. Il part de la forme et de l'objet: il y a passage dans la pensée humaine de la forme à l'objet et de l'objet à la forme. Dans le premier cas, la forme est inhérente, dans le second, la forme est distincte. Si les mots exprimant la forme se trouvent devant les mots qui expriment l'objet, ils sont dans un rapport d'inhérence; s'ils suivent, ils sont distingués les uns des autres. D'après l'évolution du langage et la manière dont un enfant apprend à parler, Ettmayer croit que les substantifs soient plus anciens que les adjectifs.

Il introduit un nouveau terme »l'ordre fonctionnel de l'épithète« si l'épithète antéposée est inhérente, et si l'épithète postposée est distincte, en disant que cet état est basé sur le processus de la pensée. Mais il parvient aussitôt à la constatation que, en latin comme en français, il y a beaucoup d'adjectifs inhérents postposés et beaucoup d'adjectifs qui distinguent antéposés. Il affirme cependant qu'on peut reconnaître, en dépit de la position de l'adjectif, l'adjectif inhérent de l'autre d'après »la nature de l'acte déterminant attributif«. Lorsqu'il s'agit de l'inhérence, l'importance de cet acte repose dans une identification, et s'il s'agit de la distinction, elle repose dans l'individualisation de la qualité attributive.

Après avoir examiné cet ordre fonctionnel, il dirige son attention sur un autre facteur. Un petit groupe de mots se prononce d'une seule haleine ce qui entraîne que de deux mots l'un est subordonné à l'autre, qu'un accent est prépondérant et que le second mot ne porte qu'un accent accessoire ou en est privé. La prononciation d'une seule haleine interdit une pause, le groupe de mots forme, dans une certaine mesure, un tout. Dans l'ordre fonctionnel, il faut chercher l'accent principal sur le mot dominant, le groupe se prononce d'une voix descendante. Dans l'inhérence particulièrement, le substantif postposé porte un ton bas. Ettmayer examine ensuite si la qualité distinctive porte, elle aussi, un accent distinctif. Selon lui, c'est l'intérêt qui en décide. Si l'on s'intéresse davantage à l'épithète, celle-ci est prédicative et porte un accent ascendant; entre le substantif et l'épithète peut se placer une césure. Lorsque l'intérêt n'est pas trop marqué, si l'adjectif ne contient que des explications, l'accent descend.

Comme l'ordre fonctionnel est souvent corrompu pour différentes causes psychologiques, Ettmayer trouve d'autres facteurs: l'affinité des mots et celle d'idées. Or, il s'occupe de la signification des adjectifs qu'il divise en plusieurs groupes: 1° Beaucoup d'adjectifs n'expriment rien d'autre qu'un plus grand intérêt (*beau, bon, aimé, cher, précieux* et leur contraires). 2° D'autres adjectifs expriment des qualités dispositionnelles percevables (*grand, haut, riche*); il les nomme tous adjectifs d'appréciation (*wertende*). Leur contenu émotionnel peut varier beaucoup. Ils peuvent provoquer un grand effet d'émotion, mais l'usage fréquent entraîne un abus syntaxique si bien que les plus fréquents ne possèdent plus aucune émotion. Il appelle ce groupe d'adjectifs fréquemment usités adjectifs sélectifs. 3° Il y a des adjectifs qui n'obtiennent une valeur affective appréciable que s'ils sont combinés avec certains substantifs ou qu'ils expriment des qualités à cause desquelles les substantifs sont plus importants (*un cheval*

rapide, un chien fidèle). 4° Il peut s'agir d'une qualité connue de tous (*nuit obscure, ciel blanc, acier froid*). On les appelle *epitheta ornantia*. L'émotion y peut avoir lieu et ils tendent à l'inhérence. D'autre part, il y a beaucoup d'adjectifs qui ont tendance à une qualification distinctive. Ce sont des adjectifs désignant 1° des qualités qu'on ne peut apercevoir (*romain, français, familier, masculin, musical*), 2° des qualités tirées d'une action (*arbitraire, parfait, achevé, pratique*), 3° des qualités qui marquent la disposition (*joyeux, habile, mélancolique*), 4° des qualités qu'on peut percevoir et qui expriment des rapports d'espace, de temps (*rond, plat, lointain, voisin*) et qui ont la plus grande tendance à distinguer, 5° le sentiment (*chaud, dur, froid, sec*), 6° les couleurs qui tendent plus à l'inhérence qu'elles ne distinguent pas une nuance, 7° une matière et les numéraux. En général, à l'avis d'Ettmayer, l'appréciation soutient l'inhérence, tandis que la distinction a lieu lorsqu'il s'agit de notions.

Malgré cela, même l'affinité d'idée ne peut expliquer diverses aberrations. A cette occasion, Ettmayer fait intervenir un nouveau facteur qu'il appelle affinité fonctionnelle de l'épithète. Il entend par là qu'il n'est pas indifférent que l'épithète ait la fonction de sujet, d'objet, de prédicat ou autre. Parfois, dit Ettmayer, elle n'apparaissait pas au cas sujet, parfois on la préférerait à cette place. Partant ensuite du latin (p. 627—643), il parvient à la constatation que, au commencement de l'ère française, le groupe de mots qui se trouve devant le verbe à un mode personnel préfère l'antéposition de l'épithète, tandis que, après ce verbe, la postposition de l'épithète est prépondérante. La postposition apparaît surtout dans la pause. Les autres paragraphes sont consacrés à la position des adjectifs en ancien français.

Ettmayer analyse l'épithète comme Haas et Kuttner. C'est avec une minutie presque excessive qu'il suit les processus psychiques et leurs corrélatifs de langue. Il met en relief la fonction, comme le prouve sa terminologie: l'ordre fonctionnel, l'affinité fonctionnelle. A vrai dire, Clédat avait déjà abordé l'affinité fonctionnelle en parlant de l'adjectif prédicatif. Dans l'alinéa sur l'affinité d'idée, Ettmayer n'étudie rien d'autre que la distinction des adjectifs d'après leurs significations. Le fait que la combinaison de l'adjectif avec le substantif se trouve plus souvent devant le verbe, tandis que l'adjectif postposé se place plus souvent après lui, pourrait plus facilement s'expliquer de la façon suivante: devant le verbe, il s'agit de choses déjà connues, car, dans le langage, on va toujours de ce qui est connu à ce qui l'est moins. A la fin seulement du chapitre sur l'épithète, dans une remarque, nous apprenons que le Hollandais C. de Boer a le mérite d'avoir bien résolu ce problème quoique Ettmayer ne mentionne pas du tout sa synthèse et son analyse. Mais un facteur mentionné par Ettmayer est, croyons-nous, très précieux: c'est le rôle de la volonté dans la postposition (*Wer... irgendeine Form dieser Dinges feststellen will...*). Il nous semble que ce facteur est très utile à l'établissement d'une règle générale pour la postposition.

C'est par cette grammaire d'Ettmayer que nous terminons l'historique de la place de l'épithète en français. Dès le commencement du siècle passé, on trouve beaucoup de règles pratiques et d'analyses minutieuses pour les différentes positions de l'adjectif. Nous avons passé en revue la

plupart des grammaires et des études citées dans les bibliographies et bon nombre de celles qu'on n'a pas appréciées jusqu'à présent. Il va sans dire que nous ne prétendons pas avoir fait un historique exhaustif. Il serait indispensable de rechercher tous les manuels, thèses et études qu'on ne peut trouver dans les bibliographies courantes. On pourrait cependant y rencontrer quelque idée juste: n'ayant pas paru dans une revue scientifique ou son auteur étant peu connu, elle restera infructueuse.

*

Nous croyons utile, pour faire une comparaison, d'étudier sommairement aussi l'épithète dans la langue qui est à l'origine du français et les épithètes d'autres langues romanes en examinant au moins un ouvrage pour chaque langue. Pour les autres langues romanes, ce ne sont que des manuels ou des grammaires (excepté une étude spéciale d'Arnholdt pour l'italien et l'espagnol); pour ces langues, on n'a pas encore de matériaux sur cette question. Même l'étude de l'épithète prouve que le français reste le centre des études romanes.

Les langues romanes ont le grand avantage que l'on connaît la langue de base dont elles sortirent. Par suite on pourrait s'attendre à ce qu'on profite, pour l'étude de la place de l'épithète, des enseignements du latin. Ça et là, on trouve quelques remarques rappelant le témoignage du latin, mais il manquait un travail sérieux sur la place de l'épithète en latin à l'époque où l'on discutait la valeur de la règle de Gröber. Le latin ne rendit donc aucun service aux philologues qui s'occupaient des langues romanes, mais par contre, les résultats des recherches sur l'adjectif en français servent de base à une partie de l'ouvrage *L'ordre des mots dans la phrase latine* (Paris 1922) par Joseph Marouzeau — Français doué d'un sens subtil de la place de l'épithète, ce qui lui a facilité son travail.

Fondant empiriquement son travail sur les textes, il veut connaître l'usage des adjectifs et établir des règles. Il distingue l'adjectif déterminatif qui fait connaître, distinguer et classer l'objet, et l'adjectif qualificatif qui sert à exprimer l'impression qu'on a de l'objet. Dans le premier cas, l'adjectif possède un sens objectif, dans le second, subjectif, affectif. L'épithète émotionnelle tient la première place, tandis que l'adjectif intellectuel se postpose. Marouzeau se sert aussi du terme »énonciatif« pour l'antéposition, et »prédicatif« pour la postposition. L'adjectif prédicatif peut avoir valeur d'une proposition subordonnée. Marouzeau avoue qu'il est souvent difficile de connaître les facteurs qui régissent l'ordre des mots et que, dans la plupart des cas, on doit se contenter de suivre l'usage sans toujours exiger des règles absolues.

Il commence son étude par l'examen de l'épithète déterminative qui est la plus objective. C'est l'épithète tirée du nom propre. Pour la postposition, il ne donne pas d'exemples accompagnés du contexte, il n'étudie que des cas où il y a une inversion, par exemple Cic. Ad Att. XIII 33^a *sermo (erat) campum Martium coaedificare, illum autem campum Vaticanum fieri Martium campum*. Il observe cette méthode en définissant tout d'abord la place habituelle de l'adjectif, mais ensuite il relève des exemples d'inversion qu'il explique. C'est ainsi qu'il explique la place des adjectifs »d'appar-

tenance et de définition« qu'il divise en quelques groupes (appartenance naturelle, sociale, exprimant le lieu, le rapport, une qualité physique), puis il examine les »déterminatifs occasionnels«, ensuite les adjectifs qui servent à définir; un autre groupe est formé par les »déterminatifs appariés« (couples d'adjectifs où l'un évoque l'idée de l'autre, par exemple *droit-gauche*) et enfin il examine les adjectifs déterminatifs qui servent à qualifier. Après avoir analysé les adjectifs normalement postposés, il classe de la même façon les adjectifs normalement antéposés. Il forme de nouveau des groupes où l'adjectif qualificatif a une valeur déterminative, prédicative, expressive et complexe (dans ce cas une épithète ne suffit pas à épuiser le sens). Plus loin il choisit un nouveau terme: banal. Certains adjectifs sont banaux en eux-mêmes, en dehors du rôle qu'ils jouent dans la phrase; ils expriment un aspect, une qualité, un caractère commun à plusieurs objets: *petit, grand, bon, mauvais*. Mais il y en a aussi qui constituent, comme dit Marouzeau, une »épithète attitrée« dans des formules stéréotypées, des clichés (*triste expérience, amère déception, belle jeunesse*). D'ordinaire, l'adjectif banal est antéposé. Marouzeau a réuni beaucoup d'exemples qui sont d'une grande valeur parce qu'il les présente dans le contexte. La place de l'épithète dépend avant tout de sa signification. La mise en relief est la cause la plus fréquente du changement de position. La plus grande partie de son ouvrage est consacrée à ces changements.

*

En ce qui concerne les autres langues romanes, voici la liste et le résumé des ouvrages consultés, dans l'ordre chronologique. Nous les avons étudiés minutieusement, mais nous pensons inutile de reproduire le contenu de tous les ouvrages. Nous ne choisirons qu'un seul livre pour montrer l'état de choses et nous ne relèverons que des faits remarquables chez quelques-uns des auteurs.

Pour l'espagnol:

- 1° Vicente Salva, *Gramática de la lengua castellana*, Paris 1867⁹, p. 117—122.
- 2° J. Schilling, *Spanische Grammatik*, Leipzig 1884², p. 92 et s.
- 3° Julius Wiggers, *Grammatik der spanischen Sprache*. Leipzig 1884, p. 40—43.
- 4° Carl Marquard Sauer—Henrich Ruppert, *Spanische Konversations-Grammatik*. Heidelberg 1901⁸, p. 93 et s.
- 5° Fr. Hanssen, *Spanische Grammatik auf historischer Grundlage*. Halle 1910, p.
- 6° Idem, *Gramática histórica de la lengua castellana*. Halle 1913.
- 7° Henri Collet, *Méthode active de la langue espagnole*. Paris 1920, p. 188.
- 8° R. Blanco y Sanchez, *Tratado elemental de la lengua castellana o española*. Madrid 1928,⁸ p. 108.
- 9° G. Scholz, *Rumänisch und Spanisch*. Leipzig 1929, p. 26.

Selon Salva, les adjectifs peuvent être antéposés ou postposés. Cependant il existe certaines différences auxquelles Salva consacre douze alignés dont les cinq premiers nous intéressent, le reste touchant plutôt le

pronom. a) On antépose l'adjectif exprimant la qualité substantielle de l'objet: *amarga adelfa, duro hierro, dulce miel, blanca nieve, negro etiope*. Il prouve la justesse de ses observations en changeant la place: *la miel dulce, el etiope negro*; dans ce cas, il existe un miel d'un autre goût, et tous les *etopos* ne sont pas noirs. Au contraire, on postpose l'adjectif désignant une qualité circonstancielle qui n'appartient pas à la substance de l'objet: *vino agrío, música instrumental, marinero francés, agua fría*. b) L'adjectif est antéposé au sens impropre ou figuré: *Fulano es un pobre escritor; José es un buen hombre*. Dans la phrase: *Nos ha jugado una buena pieza*, l'adjectif ne peut jamais être postposé. On dit ironiquement *Buen dinero es ese* pour désigner qu'il y en a peu. *Triste* est toujours antéposé dans la combinaison *triste figure*. c) La différence de position donne un autre sens: *Un escritor pobre, un hombre bueno* a un autre sens que l'exemple cité avec l'antéposition. Ne changent pas: *el Espiritu santo, la santa Biblia, la Tierra santa, los santos lugares, los santos padres; el Padre santo* signifie le Pape, dire *el santo Padre* serait imité du français. Salva montre le changement de signification de l'adjectif *solo* dans les phrases suivantes: *Una sola mujer bastó para desarmarle, Una mujer sola no pudo defenderse de su violencia*. d) Si le nom est accompagné de l'article défini, l'adjectif est postposé: *la puerta nueva, la calle angosta*. On postpose les adjectifs désignant la nationalité et la race: *hierro dinamarqués, paño francés*. e) La cadence et l'harmonie de la phrase et de ses membres définissent la place de l'adjectif: le nombre de syllabes est décisif.

A l'avis de Wiggers, on antépose l'adjectif exprimant une qualité indispensablement liée au substantif ou qui contient un jugement, tandis que dans la postposition il s'agit d'un complément de la nation qui lui apporte quelque chose de nouveau. Hanssen parle de la qualité objective dans l'adjectif postposé, et de la qualité subjective, dans l'antéposé. Collet met en relief le rôle de l'euphonie en espagnol ce qui nous semble juste car l'espagnol est d'un caractère solennel.

Pour l'italien:

1° J. V. Meidinger, *Practische italienische Grammatik*. Leipzig 1808, p. 55—56.

2° D. A. Filippi, *Italientische Sprachlehre*. Wien 1816^b, p. 298 et s.

3° A. J. v. Fornassari-Verce, *Practischer Cursus der italientischen Sprache*. Wien 1840³, p. 96.

4° H. Vockeradt, *Lehrbuch der italientischen Sprache*. Berlin 1878, p. 142 et s.

5° L. Ferrari, *Grammatica italiana dell'uso vivo*. Parma 1902¹⁴, p. 147.

6° K. Arnholdt, *Die Stellung des attributiven Adjektivs im Italientischen und Spanischen*. Greifswald 1916.

7° A. Panzini, *Guida alla Grammatica italiana*. Firenze 1933, p. 24.

8° Trabalza e Allodoli, *La grammatica degli Italiani*. Firenze 1934², p. 125—129.

9° Enrico Mestica, *Dizionario delle lingua italiana*. Torino 1938.³

10° Bruno Migliorini, *Lingua nostra* I 1, 1939, p. 6.

L'exposé de la grammaire italienne de Trabalza e Allodoli mérite d'être cité. A leur avis, l'épithète se lie étroitement au substantif excepté lors-

qu'il y a encore un mot déterminatif. L'adjectif prédicatif se signale par la pause et le changement de position. L'antéposition ou la postposition dépendent de l'intuition du sujet parlant ou d'un relief particulier qu'on attribue au mot. L'épithète historique se trouve de règle après le substantif comme apposition: *Pitino il vecchio*, mais *il magnifico Lorenzo* fait exception. Il y a des cas où la place dépend évidemment de la signification: *pover-uomo*, *uomo povero* suivant la règle qu'on postpose l'adjectif au sens propre, et qu'on l'antépose au figuré. Dans d'autres cas, il faut se conformer à l'usage. Malgré ces différences, disent les auteurs, on peut noter une règle ou une tendance: L'adjectif est antéposé, s'il ne s'agit pas de la distinction, il se postpose au contraire lorsqu'on exige plus d'attention et qu'il contient quelque chose d'expressif. On l'antépose surtout quand il contient un sens générique ou qu'il exprime l'appartenance, ordinairement associée, naturelle ou attribuée comme un trait spécial, par exemple *la tenera madre*, *i dolci ricordi*, etc. L'adjectif est postposé, si l'on détermine l'objet par les mots tirés de noms propres. Il faut relever le cas où l'épithète, pour ainsi dire, individualise. On postpose aussi l'adjectif quand il exprime la forme, la couleur et si le sujet parlant y met un accent spécial. Dans la plupart des cas, font remarquer les auteurs, les facteurs importants sont l'harmonie des éléments formels — de l'article, du complément direct —, les éléments concernant le jugement, et surtout la signification du mot; le tout doit être harmonique et harmonisé comme en musique ou en peinture.

La grammaire de Meidinger n'apporte rien de plus que sa grammaire française que nous avons déjà mentionnée. Selon Vockeradt, l'accent, l'euphonie et le goût sont décisifs. Son idée sur l'union constante ou partielle se retrouve chez des grammairiens modernes. Ferrari explique qu'on antépose ordinairement l'adjectif exprimant »una qualità essenziale, o solita e riconosciuta della cosa significata dal nome«. Au sujet de la monographie d'Arnholdt, on peut seulement dire que son mérite est d'avoir ramassé beaucoup d'exemples. La règle de Panzini est bien simple: postposer et tenir compte de l'esthétique.

Pour le portugais:

1° J. Dunn, *A grammar of the portuguese language*. London 1930, p. 211 et s.

2° L. Ey-F. Krüger, *Portugiesische Konversations-Grammatik*. Heidelberg 1939,⁵ p. 116—119.

D'après Dunn, on postpose les adjectifs qui distinguent un objet de l'autre, qui lui attribuent une qualité définie par un simple jugement, par exemple la couleur, la grandeur, la forme, le goût, la situation, l'odeur, le son, la matière, la religion et la profession. On les postpose encore dans le cas où ils sont influencés par un adverbe, par une proposition circonstancielle ou dans la comparaison: *uma cravata vermelha*, *uma mesa redonda*, *uma lei contraria a natureza*, *uma porta aberta*, *um vinho doce*, *flores brancas*, *a escola espanhola*, *a religião catholica*, *um riacho rico em trutas*, *uma carta mul eloquente*, *cabelo tão amarelo como airo*, *o judeu errante*, *uma historia extremamente prolixa*. L'antéposition a lieu dans les cas suivants: 1° lorsque l'adjectif est au figuré (mais qu'il ne distingue pas), 2° lorsqu'il exprime une qualité désignant l'état d'esprit

ou le sentiment du sujet parlant, 3° lorsqu'il désigne une qualité inhérente, caractéristique ou qu'il joue le rôle d'apposition en formant avec le nom un composé. Mais il y a beaucoup d'exceptions à ces règles. Les adjectifs changent de place d'après la signification. L'ordre peut être inversé dans la poésie ou sous l'influence de l'accent. Dunn considère l'adjectif postposé comme »plus fort«. Il nous présente beaucoup d'exemples, mais le contexte manque. S'il s'agit de plusieurs adjectifs, ils obéissent aux règles déjà exposées. Il est évident qu'il a écrit son livre sous l'influence des grammaires françaises; ses exemples — *adiectiva communia*, pour ainsi dire — en sont la meilleure preuve. — Ey-Krüger ont raison de ne pas négliger le contexte, mais il semble qu'ils exagèrent le rôle de l'accent.

Pour le provençal:

- 1° Jules Ronjat, *Grammaire istorique des parlars provençaux modernes* III, Montpellier 1937, p. 522 et s.
- 2° E. Herzog, *Materialien zu einer provenzalischen Syntax*. Wien 1900, p. 7.
- 3° J. Damourette—E. Pichon, *Essai de Grammaire de la Langue Française*, Paris 1911—1930, p. 120.

»Substantif-adjectif (ou autre mot fonctionnant comme adj.)« est le titre du chapitre ou plutôt de l'alinéa qu'on trouve dans la grammaire de Jules Ronjat. Selon ce dernier, la place de l'épithète en provençal est plus libre qu'en français, mais au fond elle obéit aux mêmes règles. L'orateur ou l'écrivain peut se servir d'un ordre de mots qui serait presque inadmissible en français, en considérant le rythme et les effets stylistiques. Ensuite, Ronjat donne des exemples qui sont, malheureusement, fragmentaires et ne disent pas beaucoup: *d'esmouventi declaractoun* »des déclarations émouvantes«, *l'afouga felibre* »l'ardent félibre«, *sis afougadi recerco* »ses recherches zélées«. Comme en français, il y a des tournures fixes *li cors sant* »les corps saints« (reliques), *l'Escrituro santo* et d'autres. Il y a différence de sens dans *uno famiho noblo* »une famille noble« et *aquesto noblo famiho*: dans le premier il s'agit de la noblesse, dans le second des sentiments. — Damourette-Pichon, après avoir examiné Mireio, remarquent seulement que l'adjectif antéposé est plus étroitement lié au substantif ce qui correspond aux règles de toutes les langues romanes.

Pour le rhétoroman:

- 1° Peter Justus Andeer, *Rhetoromanische Grammatik*, Zürich 1888, p. 19 et 68.
- 2° Ant. Velleman, *Grammatica teoretica, pratica ed istorica della lingua ladina d'Engadin' Ota*. Zurig 1915. I, p. 192 et s.
- 3° Gion Cahannes, *Grammatica Romontscha per Surselva et Sutselva*. Mustér, 1924, p. 16 et s.

Pour le rhétoroman, G. Cahannes présente 7 règles: a) En général, on peut noter une tendance à postposer l'adjectif. b) On postpose les adjectifs exprimant la couleur, la forme, la nationalité, par exemple *Nus admirein il tschiel blau e las steilas terlischontas, Il lungatsch romontsch*

se recommonda alla regenza grischuna. c) Les adjectifs brefs sont antéposés: *bien, schliet, grond, pign, bi, car, asper, pauc.* d) Mais en cas de distinction, ils se postposent. e) Au sens propre, ils suivent le substantif, au figuré, on les antépose: *Napoleon ei staus in grond um, mo buc in um grond.* f) Certains adjectifs sont antéposés ou postposés sans que leur signification varie pour cela. L'accent, le rythme, la longueur de l'adjectif et du substantif sont les facteurs décisifs; mais avant tout: l'ureglia romontscha. g) La liberté règne dans la poésie. Rappelons à cette occasion que Zauner trouva la tendance à antéposer en rhétoroman, contrairement à ce que constate Cahannes. P. J. Andeer, en comparant le rhétoroman avec l'allemand, souligne le rôle de l'accent dans la place de l'adjectif.

Pour le roumain:

- 1° Andreas Clemens, *Walachische Sprachlehre*. Hermannstadt, 1834, p. 234.
- 2° Basil Janowicz, *Grammatik der rumänischen Sprache für Deutsche*. Wien 1855, p. 215.
- 3° Th. Th. Blazewicz, *Theoretisch praktische Grammatik der romanischen Sprache*. Lemberg und Czernowitz 1856², p. 38.
- 4° Sabbas Popovici Barcianu, *Theoretisch praktische Grammatik der rumänischen Sprache*. Hermannstadt 1862², p. 64.
- 5° H. Tiktin, *Gramatica română*. Bucureşti 1895², II, p. 117.
- 6° A. Philippide, *Gramatica elementară a limbii române*. Iaşi 1897, p. 383.
- 7° G. Weigand, *Praktische Grammatik der rumänischen Sprache*. Leipzig 1812, p. 83.
- 8° S. Puşcariu—E. Herzog, *Lehrbuch der rumänischen Sprache* I. Czernowitz 1920,² p. 9, 28, 32.
- 9° C. Tagliavini, *Grammatica della lingua rumena*. Bologna-Heidelberg 1923, p. 64—65, 286.
- 10° R. Lovera—A. Jacob, *Grammaire roumaine*. Heidelberg 1923², p. 65.
- 11° Th. Capidan, *Aromânii*. Bucureşti 1932, p. 523.

La grammaire roumaine de Tiktin contient la règle suivante sur la place de l'épithète: L'adjectif modifiant le sens du substantif est régulièrement postposé: *postav negru, Ştefan cel Mare, mere acre, şcoala primară, armata română*. Autrement il est très souvent (foarte des) antéposé: *neagra sărăcie, Marele Ştefan, bunul Dumnezeu, tubite prietene*. L'adjectif est antéposé lorsque le substantif est accompagné d'autres épithètes qui modifient la signification: *marele ocean atlantic, înalta curte de casaţie, grozava luptă cu turma lupilor flămânzi*. — On voit que Tiktin admet un rôle beaucoup plus grand pour l'adjectif antéposé que ne le fait Meyer-Lübke (voir ci-dessus). Philippide établit une règle générale selon laquelle des membres de la phrase sont postposés ceux qui sont moins connus au sujet parlant. D'après Weigand, on antépose les adjectifs fortement accentués, au figuré et dans l'exclamation avec la préposition de: *şireţii de oament*. Puşcariu-Herzog relèvent plusieurs fois la postposition de l'adjectif. Capidan entre autres, admet, l'influence du grec sur la langue macédo-roumaine.

Tel est le témoignage de différents grammairiens au sujet de la place de l'épithète dans les autres langues romanes. A première vue, on peut

constater qu'elles n'apportent rien que ne nous apprennent déjà les études sur la langue française. Si l'on observe et examine ces divers facteurs — pour le français, on en a collectionné plus de 200 — il y en a beaucoup d'identiques; l'unité d'idées, la synthèse et l'entité substantielle signifient la même chose, et il en est de même pour la logique, la distinction et l'analyse. De ce pêle-mêle, on peut choisir avec certitude trois facteurs qui jouent le rôle principal: 1° l'interdépendance du nom et de son épithète, 2° le sujet parlant, 3° l'influence extérieure.

Quant au substantif, dont on a souvent oublié l'importance, et quant à l'adjectif on peut distinguer deux aspects: intérieur et extérieur. Par l'aspect extérieur, nous entendons la forme (les sons, les désinences, la longueur, le genre, les composés, les mots savants, etc.), par l'aspect intérieur, la signification. Chez le sujet parlant, on peut également distinguer tout d'abord le processus de la conception intellectuelle et d'autre part le rôle attribué par le sujet parlant au substantif et à l'adjectif. C'est ici qu'interviennent le sentiment esthétique, le rythme et l'euphonie mentionnés par plusieurs auteurs, mais on ne dit nulle part ce qu'on entend par le rythme. Tobler refusait l'euphonie, Damourette-Pichon parlaient d'un certain sentiment intérieur. On pense au rythme de la prose, non à celui de la poésie.

Nous croyons pouvoir obtenir une base solide en suivant les principes exposés par F. Novotný (*Eurhythmie řecké a latinské prósy*, Praha 1921, p. 4—5). Par le rythme il entend l'ordre naissant d'un certain arrangement des syllabes, ce qui n'a pas lieu en prose. Donc, on ne peut parler du rythme de la prose. F. Novotný propose une nouvelle dénomination, celle d'eurythmie: on ne prend conscience de son existence qu'au moment où elle fait défaut. Le contenu de la pensée est le principe directeur; comme il est très variable, la stabilité du langage n'est pas assurée. F. Novotný montre également la grande liberté dont jouit le jugement subjectif dans l'eurythmie pour laquelle l'oreille est un facteur essentiel et éminemment subjectif.

Dans la littérature française, on parle assez souvent de la prose rythmique chez Rousseau. Nous ne choisissons qu'un passage remarquable de la Nouvelle Héloïse cité par Lanson (*L'art de la prose*) et que cite également S. Coculesco (*Essai sur les Rythmes Toniques du Français*, Paris 1925, p. 29):

Le vorace épervier, le corbeau farouche
et l'aigle terrible des Alpes
faisaient seuls retentir de leurs cris ces cavernes.

Pourquoi l'épithète *vorace* est-elle antéposée et les deux suivantes sont-elles postposées? La combinaison *vorace épervier* apparaît très souvent dans le langage, mais on ne peut en dire autant des deux épithètes qui suivent. Si l'on plaçait *vorace* après le substantif, la phrase perdrait son rythme, du moins d'après l'avis et le schéma de Coculesco. Celui-ci part de l'étude de la prose antique et met en relief les clausules chez Rousseau; celles-ci sont, dit-il, une des clés de la prose de Rousseau sinon de la bonne prose française en général (p. 44). Or, nous croyons que l'étude de

l'éurythmie des langues modernes peut beaucoup contribuer à résoudre le problème des différentes positions de l'épithète.

En quoi consiste l'influence extérieure? Il faut y voir, sans aucun doute, l'influence d'une autre langue. On peut y ajouter l'influence de l'original sur la traduction, les nécessités poétiques chez les poètes, on pourrait y ranger l'influence des personnalités marquantes, des oeuvres littéraires et du langage populaire.

C'est de l'action mutuelle de ces facteurs principaux, parmi lesquels on peut ranger les différents éléments cités, que naissent les différentes positions de l'épithète dont les conditions diffèrent depuis le langage populaire jusqu'à la langue littéraire. Dans un ouvrage littéraire, il s'agit, selon l'expression de Panzini (o.c., p. 24), d'une »opera d'arte«.

Grâce à certains travaux des écoles structuralistes de ces dernières quarante années, les recherches linguistiques ont fait des progrès énormes. Que peut-on faire remarquer à l'égard des études sur la place de l'épithète et comment faudra-t-il procéder?

1° Il faut regretter que personne n'ait pleinement utilisé la distinction saussurienne langue — parole. En définitive, les études précédentes, y compris la nôtre, ne s'occupent que de la parole et de son ontogénèse. Mais il est clair, à première vue, que tout ce qui est figé, fixe, grammaticalisé et tout ce qui provient du système, relève de la langue. C'est la liberté qui appartient à la parole.

2° On a également négligé certaines idées saussuriennes quant aux syntagmes. F. de Saussure est le premier à relever l'interdépendance des membres du syntagme. Parmi ses exemples, on rencontre aussi le syntagme *la vie humaine*. Nous proposons de distinguer diverses espèces de syntagmes d'après le nombre d'épithètes employées: microsyntagme = combinaison ayant une seule épithète antéposée ou postposée, syntagme = combinaison où une épithète précède le substantif et l'autre le suit, macrosyntagme = combinaison à plusieurs épithètes antéposées ou postposées.

3° Les méthodes modernes qui examinent la perspective fonctionnelle de la phrase, abordée chez Gröber et approfondie chez Etmayer dans une certaine mesure, peuvent servir à résoudre beaucoup de problèmes. Il est nécessaire d'analyser ces syntagmes dans toutes leurs fonctions et surtout où elles apparaissent: dans le sujet, dans les diverses espèces de compléments, dans l'aposition, dans le prédicat, dans la proposition simple, dans la subordonnée, dans la phrase nominale, dans les phrases complexes et ainsi de suite. L'ordre des mots dépend du contexte, de la quantité d'informations déjà connues et de celles qui doivent être apportées.

4° Personne n'a signalé, que nous sachions, le rôle du verbe concernant la position de l'épithète. Que l'on s'imagine les nombreuses catégories du verbe qui qualifient ce dernier en tant que roi de la phrase: la personne, le nombre, le temps, la dithèse, le mode et puis le genre, l'aspect et la construction. N'oublions pas non plus la signification du verbe qui n'est pas négligeable comme elle ne l'est pas au cas des adjectifs et des substantifs respectifs. Il faut mettre en relief avant tout le rôle de l'emploi des temps et des aspects que nous mentionnons, pour le moment, tout brièvement: qu'il suffise de citer trois exemples dépouillés des auteurs roumains:

Simt și acuma o adîncă desamăgire (Ioan Slavici, *Nuvele*, Craiova, sans date, p. 84, ligne 7) »Même à présent, je ressens une profonde déception«;

Se făcu o tăcere adîncă (Duillu Zamfirescu, *Viața la țară*, București 1922, 147, 13) »Il se fit un silence profond«;

Și după cum am cinste a vă spune, multă vorbă s-a făcut între tată și mamă pentru mine (Ion Creangă, *Opere complete*, București 1906, 13, 3) »Et, comme j'ai l'honneur de vous dire, de longs discours avalent lieu entre mon père et ma mère à cause de moi«;

Aici ca în toate adunările de felul acestora se făcea vorbă multă (ibidem 117, 26) »Ici, comme dans toutes les assemblées ayant le caractère de celles-ci, on tenait des discours longs«;

Nu știa sărmanul Harap Alb ce-l așteaptă (ibidem 435, 12) »Le pauvre H. A. ne savait pas ce qui l'attendait«;

Dacă mă vede că-s o văduvă sărmană (ibidem 165, 17) »S'il voit que je suis une veuve pauvre«.

Dans les exemples que nous venons de citer, on peut considérer non seulement les temps et les aspects mais aussi l'ordre des autres mots, leurs fonctions et de même leurs significations.

5° L'analogie et la pression du système sont des forces qui méritent d'être relevées. Si l'on se rend compte que, par exemple, beaucoup de constructions à préposition *de* ou à préposition *à* et aussi beaucoup de propositions relatives peuvent remplacer de simples adjectifs, tout le monde doit reconnaître une certaine tendance à postposer les épithètes, surtout dans la parole.

6° Nous voudrions invoquer ici un facteur qui pourrait être qualifié comme mécanique. Il y a une sorte de persévérance qui agit aussi bien dans la langue que dans la parole. Si l'on emploie, au commencement de l'exposé, un syntagme à antéposition ou à postposition, on y continue sans s'en apercevoir. Considérons trois exemples italiens pris d'un guide (E. Venturini, *La città eterna*, Roma 1965):

Le catacombe di S. Callisto e di S. Sebastiano sono le più visitate dai numerosi pellegrini che continuano ad affluire all'*Eterna città* (p. 242); Q. Aurelio Simmaco, *l'ultimo campione* del paganesimo, mandò a Valentiniano II (375—392) una *vibrata protesta*, domandando che la statua fosse ricollocata a suo posto (p. 53); il suo *giovine nepote*, Scipione, fu fatto cardinale, con *larghe prebende*.

Ne sommes-nous pas en présence d'une nouvelle tendance en italien?

7° Il y a un terme qui doit être rappelé au cours de l'analyse de la place de l'épithète: la valeur. C'est la troisième fois que nous invoquons F. de Saussure qui distingua nettement la valeur de la signification en citant la construction *s'asseoir sur le soleil* dont la valeur est claire à tout le monde. Les syntagmes à épithètes peuvent servir très bien à discerner différentes valeurs des adjectifs employés.

Encore deux remarques. La première est du domaine méthodologique. Pour qu'on puisse trouver la meilleure place de l'épithète, il est indispensable d'employer le moyen le plus simple: on doit recourir au changement de place concernant non seulement le syntagme respectif mais tous

les mots et tous les membres de la phrase. La méthode de commutation représente une véritable clef qui facilite une parfaite connaissance de l'ordre des mots. Finalement, on se pose la question de l'emploi des machines à traduire quant à la place de l'épithète. La solution est simple quand il s'agit d'une langue à place fixe de l'épithète, mais c'est un problème insoluble dans les langues où règne une liberté des facteurs mentionnés au moins en partie dans ce qui précède. Il y a une certaine cohérence et une certaine tension qui agissent sans cesse dans toutes les sortes de syntagmes où ces derniers reçoivent leurs significations et leurs valeurs: les machines sont incapables de les comprendre, de les enregistrer et de les traduire.

